



Les *Affaires*

ORGANE DE SOLIDARITÉ PATRONALE

SEPT.

3-58

BIBLIOTHEQUE ST-SULPICE

1700 ST-DENIS

MONTREAL 18

Dans chaque bureau
Le



Dictionnaire Général

de la langue française au Canada

*Vous rendra chaque jour des services
que nul autre ne peut faire.
Si vous ne l'avez pas déjà, obtenez-le à*

\$25.00 franco

Dans toutes les principales librairies ou chez
BELISLE, ÉDITEUR — 4, St-Jacques — Québec 2

Ce DICTIONNAIRE UNIQUE

de la Langue française au Canada par BELISLE

sera

ENTRE VOS MAINS

pour seulement

Prix: comptant \$25.—A termes \$27.50; \$5.50 comptant et \$5.50 par mois pendant quatre mois.

L'immense popularité de ce DICTIONNAIRE dans les milieux intellectuels, et les éloges unanimes qu'il s'est mérités, nous incitent à le mettre

A LA PORTÉE de CHAQUE FAMILLE

Dans ce but, nous l'offrons aujourd'hui d'après un

MODE de PAIEMENTS FACILES

auxquels le salarié moyen peut aisément faire face chaque mois.

C'est un système aussi original que l'objet dont il vous permet la possession immédiate.

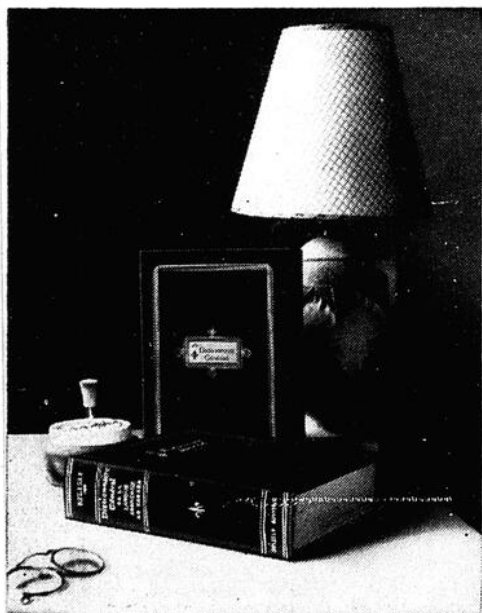
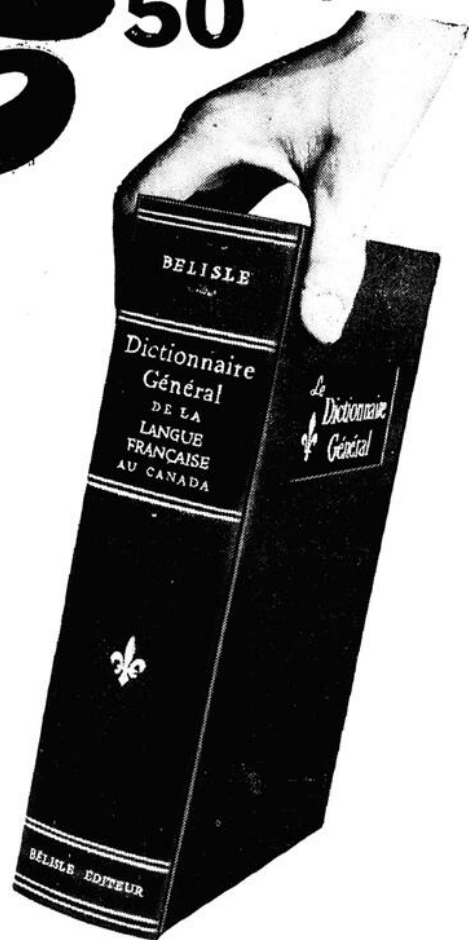
PAS de SOLlicitation à DOMICILE — PAS de FACTURES — PAS de RELANCES ou RAPPELS. — En un mot PAS de "BADRAGE" ... UN SEUL GESTE et notre accusé de réception sera l'ENVOI du DICTIONNAIRE!

Belisle, Editeur --- Québec

LA PLUS IMPORTANTE MAISON d'ÉDITIONS DOCUMENTAIRES de TOUT le CANADA.

Une édition BÉLISLE est votre garantie de satisfaction. Informez-vous auprès de ceux qui ont déjà de nos livres.

\$ **5.50** comptant



1,408 PAGES, 54,582 ARTICLES, 3,065 ILLUSTRATIONS PLUS DE 2,500,000 MOTS

Hors-texte en couleurs.— Titres or pur et relief.— Typographie soignée.— Jolie boîte protectrice.

Pour plus de renseignements remplissez ce coupon

BÉLISLE ÉDITEUR, 4 rue St-Jacques, Québec 2

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer plus de détails sur votre mode de paiements faciles qui me permettront de recevoir immédiatement votre DICTIONNAIRE GÉNÉRAL de la LANGUE FRANÇAISE au CANADA.

Nom

Adresse

Ville

Organisation et gestion des entreprises. — Publicité. — Vente. — Etalages. — Comptabilité. — Psychologie appliquée aux affaires. — Efficience. — Méthodes de bureau. — Correspondance commerciale. — Actualités économiques et commerciales.

Publiée à Québec

SEPTEMBRE 1957

Vol. XXX — No 9
348ème livraison

Que font les industriels et commerçants de Québec pour tirer pleinement partie du marché abitibien?

LA valeur des routes comme facteur de développement économique n'est plus à démontrer. Les voies maritimes ont établi des communications entre les continents. Les chemins de fer ont relié entre eux les points les plus éloignés de ces mêmes continents. Les routes, aujourd'hui, joignent par un réseau serré chaque centre de quelque importance et y font pénétrer des marchandises venant des quatre coins du monde.

En tant que facteur de civilisation, la route joue un rôle dont nul ne saurait contester l'importance. Et si, dans la jungle ou la toundra, l'avion est le premier à implanter les germes de la civilisation ou de l'industrie, il faut bientôt qu'une route terrestre vienne compléter le contact avec les avant-postes habités pour affermir de nouvelles conquêtes.

Les grands empires de l'antiquité purent prospérer et s'étendre grâce aux routes. Sentiers des caravanes, plaines et passes de montagnes fréquentées par les nomades, navigation des Phéniciens et des Grecs, voies romaines, permirent aux hommes de porter au loin par le commerce le produit des arts, d'échanger les produits locaux pour d'autres, de voir et de connaître hommes et pays étrangers, en un mot d'unifier graduellement l'humanité en rapprochant les éléments qui la constituent.

Le Nouveau Monde ne possédait que des sentiers parcourus par les Indiens lorsqu'il fut découvert par Colomb. Aujourd'hui c'est sur notre continent que l'on peut voir les routes les plus belles, les plus longues et les plus fréquentées. De la Terre de Feu aux confins de l'Alaska, de la Basse Californie au coeur de la Gaspésie, des routes continuent à favoriser les échanges et à porter aux hommes, qu'autrement la distance

ORIENTATION DES RECHERCHES SUR LE LIN

Les principales maladies du lin comme la rouille et la flétrissure étant vaincues, pour le moment du moins, les hybrideurs peuvent maintenant accorder toute leur attention à l'amélioration d'autres caractéristiques primordiales, telles la qualité et la quantité d'huile fournie par la plante, déclare M. A.-L.-D. Martin, du laboratoire fédéral d'amélioration des céréales, à Winnipeg, (Man.).

Au début du siècle, c'était le rendement qui était l'objectif principal des chercheurs. Grâce au travail de pionnier du professeur Belley et à sa fameuse "parcelle 30", l'amélioration a connu une ère nouvelle. Ses travaux ont mis en évidence la présence dans le sol de l'agent de la flétrissure du lin et ouvert la voie aux méthodes de sélection modernes qui nous ont valu la résistance à cette maladie des variétés aujourd'hui en usage.

Lorsque la rouille est apparue, on a encore trouvé des méthodes nouvelles pour aider l'améliorateur à faire la sélection de plants doués de résistance à cette maladie. Le travail a été si parfait que toutes les variétés maintenant cultivées à l'échelle commerciale sont insensibles ou du moins très résistantes à toutes les races de rouille de l'Amérique du Nord.

LES AFFAIRES, revue d'action économique, publiée mensuellement par Louis-A. Belisle, A.C.B.A., éditeur. Imprimée aux ateliers de La Semaine Commerciale, à 4, rue St-Jacques, Québec, P.Q. (Case postale 100, Station B). Téléphones: le jour 2-1344; le soir 7-4275. Les articles que contient cette revue sont protégés par un droit d'auteur.

ABONNEMENT: Canada, un an: \$3.00. Etranger: \$4.00.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe — Ministère des Postes, Ottawa, Canada

réduirait à un misérable isolement, la plupart des choses dont la civilisation leur a appris à ne plus se passer.

Nos villes les plus prospères sont celles qui savent profiter des moyens de transport afin de porter au loin leurs produits ou les produits venant d'ailleurs. Montréal et Toronto, par exemple, se trouvent chacune le centre de plusieurs réseaux routiers, ferroviaires, maritimes et aériens. Ces villes, par leur importance même, absorbent pour leur propre population d'énormes quantités de produits, mais elles servent beaucoup plus encore à redistribuer chacune dans sa sphère d'influence ce que lui apportent de tous les coins du monde les puissants moyens de transport modernes.

Québec, ville historique, mais peu industrialisée, pourrait, il me semble, tirer un meilleur parti de sa position stratégique. Elle commande en effet d'importants débouchés vers le Bas St-Laurent, la vallée de la Chaudière et les Bois Francs, la Côte Nord, le Lac St-Jean et l'Abitibi. De tous nos débouchés naturels, c'est apparemment l'Abitibi que nous négligeons le plus. Pourtant, le chemin de fer nous y relie directement. L'explication à ce manque d'intérêt vient sans doute de ce que les gens de Toronto et de Montréal ont vite appris à capter ce marché, mais il s'explique aussi par l'absence de route pouvant nous donner accès directement à cet important secteur de la Province.

L'Abitibi est pourtant un marché qui vaut la peine d'être cultivé. En 1956, les villes jumelles Rouyn-Noranda, pour ne parler que de ces deux-là, ont acheté pour plus de \$20 millions. Par chemin de fer, ces villes et tout le reste de l'Abitibi, sont plus près de Québec que de Montréal. Et pourtant, quelles sont les maisons de gros de notre ville qui ont pu obtenir une tranche importante de ce gâteau appréciable? Rouyn-Noranda ne sont pas les seules villes bouillonnantes d'activité que compte ce secteur dynamique de notre province. La Tuque, aux portes de Québec, est le foyer d'un développement considérable. Val d'Or, Senneterre, Amos, La Sarre et nombre d'autres centres jalonnent la voie des Chemins de fer Nationaux allant de Québec à la frontière ontarienne. Chacun de ces centres dessert des mines nombreuses ou constitue un noyau agricole plus ou moins important. La population augmente sans cesse. Elle est hospitalière et accueillante. La vie y est plus chère qu'à bien d'autres endroits, mais les gens ont de l'argent et ils ne mesquinent guère afin de se procurer non seulement l'essentiel, mais aussi, à l'occasion, passablement de superflu. C'est donc un marché à cultiver intensément.

Bien que ce marché soit présentement desservi en grande partie par Montréal, Toronto et d'autres grands

Lorsqu'on décida de faire porter la recherche sur la teneur en huile de la graine de lin, on a réussi à mettre au point des méthodes qui permettent au chercheur de déterminer la teneur en huile à l'aide d'un échantillon minimum de graines. De cette façon, il est possible de sélectionner les lignées prometteuses dès les toutes premières générations alors que la semence est rare.

L'aptitude que peut avoir l'huile de lin à sécher rapidement est devenue très importante étant donné l'usage abondant qu'on en fait dans les peintures et vernis. Le séchage rapide allant de pair avec la richesse en iode, il va de soi que la mise en train d'un programme de sélection d'après la richesse en iode a fourni un produit de plus grande valeur au fabricant de peinture.

Ces derniers temps, des méthodes perfectionnées ont permis aux chimistes de déterminer plutôt facilement les différentes fractions de l'huile de lin, telles que l'acide linoléique et l'acide linolénique. L'huile de lin est unique par sa haute teneur d'acide linoléique, ce qui parmi les huiles végétales lui confère une valeur particulière. Par ailleurs, la fraction d'acide linoléique est relativement peu importante. C'est pourquoi l'améliorateur de plantes sélectionne des sujets à haute teneur en acide linoléique et à faible teneur en acide linolénique.

Ces progrès de la science permettront à l'hybrideur de créer des variétés de lin possédant une plus grande valeur industrielle et agricole.

La vraie sagesse est celle qui avertit; ce n'est pas celle qui récrimine.— (Émile de Girardin).

Prenez garde aux petites querelles souvent renouvelées; elles forment de grandes antipathies.— (St-Lambert).

L'explication du malheur de bien des gens c'est qu'ils ont le temps de se demander s'ils sont heureux ou s'ils ne le sont pas.

centres situés à l'ouest de Québec, mais surtout en Ontario, il ne fait aucun doute que Québec pourrait y trouver beaucoup plus de clients qu'elle n'en a à l'heure actuelle. Mais l'Abitibi est coupée de tout contact avec nous par route directe et c'est là, je crois, l'un des grands facteurs qui isole de la région québécoise ce secteur qui nous appartiendrait normalement autant que la Gaspésie. L'Abitibi nous paraît au bout du monde parce que d'abord nous n'y allons jamais. Et nous n'y allons jamais parce que, pour s'y rendre, il faut faire par route deux fois la distance qui nous en sépare.

En tenant compte des développements considérables qui ont lieu dans la région de La Tuque et le Haut St-Maurice, et aussi des relations qui devraient normalement s'établir entre Québec et le Nord-Ouest de la Province, je crois que nos corps publics travailleraient dans l'intérêt de la Vieille Capitale s'ils pouvaient amorcer la construction d'une route Québec-La Tuque-Parent, par exemple, qui permettrait des communications directes avec le nord-ouest québécois comprenant toute la région abitibienne.

Cette idée n'est sans doute pas nouvelle, et il pourra s'écouler quelques années avant qu'elle puisse prendre une forme concrète, mais si un tel projet se réalisait, toute la région dont Québec est le centre vital pourrait en bénéficier. En outre, les points intermédiaires auraient des chances de se développer davantage, des centres nouveaux se créeraient et des liens plus étroits reliaient à la Capitale française du pays à des régions qui subissent actuellement une forte pression anglicisante par l'infiltration commerciale venant de l'ouest.

En attendant, faisons en sorte de mieux connaître l'Abitibi et utilisons pour servir cette région le chemin de fer qui la traverse. Lorsque nous aurons créé là-bas des débouchés, établi des relations d'affaires importantes et découvert toutes les possibilités que l'Abitibi nous offre, nous serons plus en mesure d'exercer les pressions et de motiver nos demandes pour obtenir avec ce riche territoire une route directe.

—Louis-A. BELISLE.

— *Un esprit pur dans un corps sain: voilà l'effet que produit le sport bien entendu et pratiqué selon toutes les règles.*
— (Maurice Ledieu).

— *Voici comment je définis le talent: un don que Dieu nous a fait en secret, et que nous révélons sans le savoir.*
— (Montesquieu).

— *Nos talents sont nos plus surs protecteurs.*
(Vauvenargues).

TISSÉ DE COTON DE FIBRE

Le volume de tissés de coton de fibre vendu à travers l'univers est d'environ 300 millions de livres. Jusqu'à l'an dernier le Japon n'en exportait qu'environ dix millions de livres. Cela était dû au fait que ses prix étaient d'environ 10 pour cent supérieurs aux prix en cours à l'échelon international. Afin d'augmenter l'exportation de ce produit, il faudra non seulement en rationaliser la production mais aussi d'en réduire le prix.

La plupart du coton de fibre synthétique japonais est exporté à Hong-Kong, à l'Inde et à l'île de Formose.

TISSÉ DE LAINE DE FIBRE SYNTHÉTIQUE

Les exportations de tissés de laine de fibre ont décliné quelque peu l'an dernier, bien qu'elles représentaient 60 pour cent du volume de ce genre de commerce mondial. L'absence de surplus pour l'exportation et une forte demande domestique sont responsables du déclin.

ÉTOFFE DE FIBRE SYNTHÉTIQUE

L'exportation d'étoffes de fibre synthétique au Japon de beaucoup supérieure à celle des autres produits de fibre synthétique. L'exportation de 720 millions de verges l'an dernier représentait 70 pour cent du volume mondial de ce produit. La demande croissante à travers le monde en faveur de l'étoffe de fibre résulte de l'amélioration de la qualité et du bas prix de ce produit en comparaison des autres tissés de textiles. La raison principale du gros volume des exportations de ce produit au Japon est que le prix en est inférieur à celui qui prévaut dans tout autre pays.

Dès qu'un homme se plaît à cultiver son esprit, il ne craint plus le poids du temps et les plaisirs qu'il éprouve au sein de la retraite sont en quelque sorte magiques.
— J. Droz).

Les âmes vraiment énergiques savent attendre.— (George Sand).

LA MALADIE DANS VOTRE ASSIETTE

La maladie peut se cacher dans notre assiette, et c'est là un danger sanitaire d'importance mondiale, déclare le Professeur Aage JEPSEN.

Le bien-être est étroitement lié à une bonne alimentation; à chaque repas — qu'il se compose de plats sans prétention destinés uniquement à satisfaire notre appétit quotidien ou de chefs-d'œuvre culinaires servis pour fêter quelque événement — la nourriture crée généralement en nous un état de bien-être et, dans cette heureuse disposition, il n'y aura aucune place pour la désagréable pensée des dangers que peuvent présenter les aliments.

Cependant, les dangers qui nous guettent à table sont tout à fait réels et constituent, dans le monde entier, un motif de sérieuse préoccupation pour les autorités sanitaires.

La question présente en outre un intérêt professionnel considérable pour l'industrie alimentaire, y compris les établissements de tous genres qui produisent, traitent ou servent des aliments.

Enfin, il s'agit d'un problème d'intérêt humain général, car la nourriture est l'un des éléments essentiels de notre vie quotidienne.

* * *

Il ne faut pas s'imaginer que les maladies transmises par les aliments se rencontrent uniquement dans certaines parties du monde. C'est là un problème qui intéresse l'humanité tout entière et qui se pose dans toutes les régions habitées du globe.

Les maladies transmises par les aliments prélèvent leur tribut aussi bien sur les populations des zones arctiques du Groenland que sur les habitants des régions tropicales de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Ces maladies peuvent se répandre dans les plus petits villages des districts ruraux tout autant que dans les grandes capitales.

L'essor de l'industrie des produits alimentaires, qui caractérise les zones tempérées de l'Europe et de l'Amérique du Nord, a incontestablement provoqué de nombreuses améliorations dans le traitement de ces produits. D'autre part, la centralisation industrielle de la production et de l'élaboration des aliments, avec la vaste circulation de conserves alimentaires et d'aliments cuisinés et demi-conservés dont elle s'accompagne, a considérablement accru les risques d'extension d'une épidémie éventuelle d'origine alimentaire, qui, au lieu de sévir uniquement aux

alentours de la cuisine familiale, peut atteindre un nombre beaucoup plus considérable de consommateurs. En devenant collective, de familiale qu'elle était auparavant, la préparation des aliments n'a pas échappé aux risques d'intoxication et cette évolution a incontestablement imposé un surcroît de lourdes responsabilités aux services publics chargés du contrôle des produits alimentaires.

* * *

Dans un grand nombre de pays très évolués, la médecine préventive a assez bien réussi à juguler les maladies épidémiques de tous genres et les grandes épidémies d'autrefois ont disparu en grande partie. Par contre, la circulation massive d'aliments dont la production est centralisée a ouvert, dans les collectivités modernes, une nouvelle voie à la propagation de ces maladies.

Lorsque des aliments de ce genre contiennent des agents infectieux, les conditions se trouvent réalisées pour l'apparition d'une épidémie subite, avec de nombreux cas simultanés répartis sur un vaste secteur. La maladie attaque alors comme par surprise et éclate avec la soudaineté d'une explosion qui peut momentanément perturber et paralyser même des collectivités solidement organisées.

On peut citer, à titre d'exemple récent, la véritable épidémie d'intoxication alimentaire causée par des viandes avariées en 1953, qui, en Suède, a atteint 10,000 personnes.

Parmi les exemples plus anciens, on peut mentionner les nombreuses épidémies — transmises par le lait — de pharyngite infectieuse, de fièvre typhoïde, etc., dont à maintes reprises furent victimes des milliers de personnes dans des villes de la Scandinavie, du Royaume-Uni, des États-Unis et d'autres pays,

L'ART et la SCIENCE du VENDEUR

Voici un petit manuel qui rendra de grands services à ceux qui débutent comme vendeurs. Rempli d'anecdotes et de conseils tirés de l'expérience.

Par Marius Beaudoin B.S.A.

Prix \$1.00 franco

BELISLE, ÉDITEUR

4, rue St-Jacques,

QUEBEC 2

avant que les méthodes de traitement hygiénique du lait n'aient été suffisamment perfectionnées pour assurer l'entière salubrité de l'approvisionnement laitier des villes modernes.

A l'heure actuelle, certaines infections transmises par des produits à base d'œufs retiennent l'attention des autorités sanitaires de plusieurs pays.

* * *

Dans la lutte contre les maladies transmises par les aliments, certains problèmes ont pu être résolus, mais d'autres ont surgi que l'on ne connaissait pas auparavant. De plus, un grand nombre de problèmes anciens attendent encore une solution pratique.

La trichinose, transmise par la viande de gibier, constitue encore une menace pour les Esquimaux. Chez les populations du Moyen-Orient, les intoxications causées par des fromages de chèvre et de brebis, qui sont de consommation courante dans ces régions, demeurent un phénomène fréquent.

Dans les pays européens, on enregistre encore des cas de taeniase, les œufs du ver solitaire étant absorbés avec la viande de bœuf, et l'on rencontre en Amérique, des cas d'intoxication alimentaire causée par des gâteaux fourrés à la crème.

Dans les régions où l'on utilise comme engrais les excréta humains et où l'hygiène individuelle est peu développée, les aliments que l'on consomme crus pour leur conserver leur saveur ou leur valeur nutritive présentent souvent de graves dangers. Ils peuvent avoir été contaminés par des matières fécales qui contiennent très fréquemment des germes pathogènes. La fréquence, dans de nombreuses régions du globe, des dysenteries et de certaines helminthiases, atteste l'ampleur de ce péril. Les eaux polluées jouent également, dans de nombreux cas, un rôle important en tant que source de contamination indirecte par les excréta.

Des situations identiques ou analogues se présentent dans de nombreux pays. La transmission de maladies par les aliments pose donc un problème d'importance mondiale.

* * *

L'application de mesures visant à empêcher que des pratiques nuisibles ou des circonstances défavorables ne transforment la nourriture en poison incombe en partie aux services sanitaires des États et des collectivités qui créent, à cet effet, des organismes chargés du contrôle des produits alimentaires; mais l'efficacité de ces efforts dépend, en une mesure encore plus large, de la collaboration de chacun de nous.

Comme dans d'autres domaines de l'action préventive, *on ne peut espérer aboutir à des résultats satisfaisants sans l'entière compréhension et l'entière bonne volonté de tous les membres de la collectivité.*

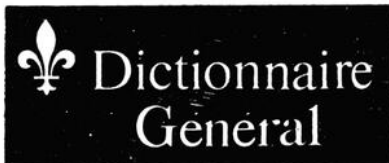
Pour pouvoir lutter contre un ennemi, il faut le bien connaître et il importe, pour cette raison, que tous ceux qui sont appelés à manipuler des aliments dans les industries de produits alimentaires, dans les restaurants ou ailleurs, soient mis au courant des données essentielles concernant la nature des maladies transmises par les aliments, ainsi que des moyens de s'en protéger. Il faut également que les ménagères soient instruites de ces questions, puisque leur tâche consiste précisément à assurer l'emploi judicieux des approvisionnements alimentaires mondiaux.


* * *

Les maladies transmises par les aliments sont extrêmement nombreuses et elles se manifestent de manière très diverse. Elles présentent, toutefois, un certain nombre d'éléments fondamentaux qui peuvent être facilement énumérés.

54,582 mots, 3,065 illustrations, 1408 pages publiées à dates

Remplissez le coupon



ci-contre 

et postez-le

dès aujourd'hui.

de la LANGUE FRANÇAISE au CANADA

• LITTRÉ-BEAUJEAN & BELISLE •

TOUS LES FASCICULES MAINTENANT IMPRIMÉS

BELISLE EDITEUR

4, RUE ST-JACQUES,

QUEBEC 2, P. Q.

BELISLE, EDITEUR—4, St-Jacques, Québec

Veillez m'adresser votre DICTIONNAIRE CANADIEN relié. Ci-inclus \$25.00

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Ci-inclus 10c pour 16 pages spécimen du dictionnaire et conditions d'abonnement.

1.— Infections véhiculées par les denrées alimentaires

Les aliments peuvent servir de véhicule ou d'agent de transmission de maladies infectieuses et parasitaires. *En pareil cas, les germes pathogènes (bactéries ou virus) ou les parasites proviennent d'animaux ou d'êtres humains malades et doivent avoir passé, par quelque moyen, de ceux-ci dans les aliments.* Le développement de la maladie dépend alors de l'aptitude de ces germes à envahir l'appareil digestif des personnes qui consomment les produits en question. Pour certaines catégories d'infections transmises par les aliments, les bactéries nocives doivent avoir eu la possibilité de se multiplier dans les produits avant que ceux-ci ne soient consommés. Cette condition se trouve réalisée par exemple, lorsque les aliments ne sont pas consommés rapidement après avoir été cuits ou lorsqu'ils n'ont pas été conservés à des températures suffisamment basses pour empêcher la multiplication des bactéries.

Quelques exemples récents feront ressortir la nature des épidémies que la transmission de germes pathogènes par les aliments est susceptible de provoquer: en 1947, on a enregistré chez les Esquimaux de Disco Bay (Groenland) 300 cas de trichinose avec 33 décès. *CAUSE: La viande d'un morse contenant des larves infectieuses microscopiques de trichine avait été consommée crue ou insuffisamment cuite.*

En 1955, on a enregistré à Copenhague 600 cas lors d'une épidémie de gastro-entérite. *CAUSE: Consommation d'une salade-mayonnaise préparée avec des oeufs crus provenant de poules dont les intestins contenaient des bactéries de Salmonella.*

En 1955, une épidémie d'ictère infectieux (*hepatitis epidemica*) a sévi à Goeteborg et dans d'autres villes de Suède, où l'on a compté un total de 600 malades. *CAUSE: Consommation d'huîtres qui avaient été conservées dans des eaux non épurées, polluées par des apports d'égouts qui véhiculaient le virus de l'hépatite, en provenance d'excreta humains.*

2.— Intoxications alimentaires:

On entend par intoxication alimentaire un type tout à fait différent de maladies transmises par les aliments; elle consiste en une crise aiguë de troubles gastro-intestinaux qui peuvent se manifester quelques heures après l'ingestion du repas dangereux.

Les symptômes de cette intoxication comprennent des nausées, des vomissements, des douleurs gastriques et de la diarrhée; bien que ces troubles puissent revêtir une certaine gravité, les malades se rétablissent habituellement au bout d'un ou deux jours et les cas mortels sont rares.

Cette forme très courante d'intoxication alimentaires est causée par des toxines produites par certains

types de bactéries — présentes dans les aliments ou introduites dans ceux-ci par les personnes qui les manipulent — lorsque ces bactéries ont eu la possibilité de se multiplier de manière excessive.

Les types de bactéries qui interviennent dans cette forme d'intoxication alimentaire diffèrent de celles dont il a été question plus haut en ce sens qu'elles ne sont pas susceptibles d'engendrer des maladies infectieuses lorsqu'elles sont ingérées avec les aliments. Les effets nocifs ne se produisent que lorsqu'elles ont eu la possibilité de se multiplier et de produire leurs toxines dans les aliments.

* * *

Les intoxications alimentaires de ce genre sont fréquentes dans toutes les régions du globe; elles se manifestent tout particulièrement dans les restaurants, les réfectoires et cantines, les camps militaires et établissements analogues où les aliments sont préparés en quantités considérables et tenus prêts à être servis pendant un laps de temps suffisant pour que les bactéries produisant les toxines puissent se multiplier.

Le botulisme, qui est une forme particulière d'intoxication alimentaire et qui peut se développer dans les mêmes conditions que l'intoxication courante, constitue cependant une maladie sérieuse, avec un taux de mortalité élevé. Les bactéries qui sont à l'origine du botulisme produisent une toxine qui s'attaque au système nerveux et engendre divers symptômes graves de paralysie.

Fort heureusement les cas de botulisme sont assez rares; ils se présentent, toutefois, de temps à autre et sont provoqués par des conserves de viande, de légumes ou de poisson.

Cette brève description a fait suffisamment apparaître le rôle que certains facteurs jouent dans le développement des infections transmises par les aliments, d'une part, et des intoxications alimentaires, d'autre part, à savoir:

- 1.— l'utilisation, pour l'alimentation humaine, d'animaux malades;
- 2.— la contamination, directe ou indirecte, des aliments par des agents infectants, d'origine animale ou humaine;
- 3.— la cuisson insuffisante d'aliments susceptibles d'être contaminés;
- 4.— la conservation de denrées périssables dans des conditions peu satisfaisantes;
- 5.— la consommation, à l'état cru, d'aliments qui ont été produits ou manipulés dans des conditions contraires à l'hygiène.

Mesures préventives:

C'est en partant de ces constatations qu'il convient d'établir un système logique de prévention. Celui-ci doit comporter, en premier lieu, un service efficace de contrôle des produits alimentaires; la tâche de ce service est d'exclure de la consommation les aliments provenant d'animaux malades et de soumettre à une surveillance sanitaire les opérations de production, de traitement et de vente des produits alimentaires, de manière à préserver ceux-ci de tout risque de contamination et à garantir l'observation des règles de propreté et de salubrité dans leur manipulation.

Il importe donc, au premier chef, de combattre efficacement les maladies chez les animaux afin que les produits d'origine animale satisfassent aux exigences de l'hygiène. Au Danemark, par exemple, les campagnes efficaces menées contre la tuberculose et la brucellose bovines ont permis de supprimer presque complètement les cas de transmission de ces maladies par les aliments, alors que, il y a dix ans seulement, ces affections transmises à l'homme principalement par les produits laitiers étaient constatées chez plusieurs centaines de personnes par an.

* * *

Le second dispositif du système préventif doit consister en un programme d'éducation sanitaire destiné à amener la population à comprendre et à mettre en pratique, dans la vie quotidienne, un certain nombre de principes fondamentaux d'hygiène alimentaire. Ces principes, qui doivent évidemment être adaptés aux conditions et aux circonstances locales, peuvent se résumer brièvement comme suit:

La cuisson constitue le moyen le plus sûr pour détruire les germes de maladies infectieuses dans les aliments; la réfrigération et la congélation ne présentent pas, de ce point de vue, la même efficacité, sauf dans certains cas très spéciaux. Chaque fois que cela sera possible, les aliments devront donc être soigneusement cuits ou réchauffés.

Des précautions particulières doivent être prises au sujet de la consommation d'aliments crus, lorsqu'il y a eu une possibilité quelconque de contamination de ces aliments.

L'eau qui pourrait être insalubre doit être bouillie.

Pour éviter le risque d'intoxication alimentaire, les aliments cuits d'avance et qui ne sont pas servis immédiatement doivent être conservés très chauds ou refroidis rapidement et maintenus au frais. La température à laquelle ils sont conservés doit être, soit inférieure à 10°C (50°F), soit supérieure à 50°C (122°F); on évitera les températures tièdes intermédiaires qui favorisent la multiplication des bactéries.

UN NOUVEAU MOTEUR FRANCAIS

Panhard achève actuellement l'étude d'un nouveau moteur caréné, refroidi par turbine, pour la "Dyna".

Cette nouvelle mécanique, qui donnera une vitesse encore plus grande que le 130 actuel, est directement inspirée du moteur "Tigre" qui a été longuement mis au point, notamment sur les Panhard "Monopole" au cours de grandes épreuves internationales.

Ce carénage forme un tout avec une turbine — que Panhard a su rendre silencieuse, exempte de tout sifflement — et sert de conduite forcée, distribuant l'air frais réparti par la turbine autour des deux cylindres, lesquels accuseraient une compression plus élevée que pour le moteur actuel.

Ainsi, la voiture "Dyna" sera plus rapide, plus puissante encore, tout en ne consommant, comme celle actuelle, que 6 litres aux 100 à une moyenne convenable. La boîte de vitesses, maintenant bien au point, supportera sans difficulté l'excédent de chevaux offert par le nouveau moteur.

Quant au cabriolet "Junior", qui devrait mettre la voiture découverte à la portée des bourses moyennes, il est de plus en plus probable qu'il sera au prochain Salon.

— Les grands ne semblent être nés que pour exercer la charité.— (Fléchier).

— S'apitoyer sur le malheur de ses amis est bien, mais leur aider est mieux.— (Voltaire).

— Combien donnent un oeuf pour avoir un boeuf!

— La charité est une bienveillance universelle.
— (Leibnitz).

— Donner, c'est diminuer son bien, mais grandir son âme.

— Que le soin de charmer soit votre unique affaire.
— (Jean-Baptiste Rousseau).

— Que le livre, bien choisi, soit pour nous un compagnon, un ami, un adversaire; conversons, raisonnons, disputons avec lui: la lecture ne peut profiter qu'à cette condition.— (Diderot).

— A mon avis, l'esprit est ce qui charme le plus dans la société.— (Pigault).

L'Office des Marchés Agricoles et ce qu'il signifie pour nos hommes d'affaires

Conférence prononcée par l'Hon. Juge Georges-H. Héon, président, Office des Marchés agricoles du Québec, devant les membres de la Chambre de Commerce de Granby, le 18 juin 1957

Je vous remercie de m'avoir invité à vous causer très brièvement d'un organisme nouveau, audacieux et avancé, l'Office des Marchés agricoles du Québec, dont la mission statutaire est d'assurer "la surveillance, la coordination et l'amélioration de la mise en marché (ou commercialisation) des produits agricoles du Québec".

Pour une meilleure compréhension de ce que j'aurai à vous dire, permettez-moi de vous signaler immédiatement trois éléments ou aspects essentiels de cet Office, qu'une propagande intense, mais inexacte et subjective, a passé religieusement sous silence, jusqu'à ce jour:

- a) L'Office et la loi qui l'a créé, sont tout autant l'affaire du commerçant que du producteur;
- b) L'Office ne saurait décharger efficacement son mandat sans la bonne volonté et le concours du producteur, du commerçant et du consommateur.
- c) Le statut ordonne à l'Office de collaborer avec les secteurs du commerce, permet l'accréditation de toute association professionnelle "bona fide" d'acheteurs dans les négociations et les ententes avec les producteurs pour les produits affectés par un plan de mise en marché, et prévoit une représentation pour le commerce au sein du comité consultatif de l'Office.

Ceci étant, l'on peut affirmer que les gens du commerce, et donc vos Chambres, Messieurs, se doivent d'apporter leur concours et leur appui à l'Office, dans lequel ils détiennent un intérêt "né, légal et actuel".

Les origines de l'Office des Marchés Agricoles:

Et maintenant, parce que je puis ni ne veux vous retenir longtemps, nous tenterons de retracer en quelques mots, les origines de l'Office et du statut qu'il est chargé d'appliquer, en connaître le mécanisme au moins essentiel, et signaler quelques-uns de ses buts économiques et sociaux.

L'Agriculture, qu'on le veuille ou non, a été et sera toujours l'industrie la plus essentielle puisqu'elle assure la subsistance et la vie de l'humanité; aussi son sort n'a cessé et devra jusqu'à la fin des temps, retenir et préoccuper tant les gouvernants que les gouvernés.

Les effets catastrophiques de la dernière guerre avec ses déplacements massifs de population, d'industrialisation intense qu'elle a provoquée et qui continue de s'accroître, l'augmentation conséquente et persistante des agglomérations urbaines, le besoin impérieux de leur fournir les denrées vitales et aliments que les découvertes scientifiques et médicales ont prescrits, le standard de vie toujours plus élevé qui rend le consommateur plus exigeant et souvent plus capricieux, sont autant de facteurs qui ont forcé (le mot est juste) les autorités, les techniciens, les chercheurs, les économistes, les sociologues de tous les pays à repenser et réorienter les politiques agricoles, tant vis-à-vis les productions elles-mêmes que vis-à-vis leur mise en marché et consommation.

C'est ainsi que l'**Italie** a mis en branle le plan *Caza Mezzogiorno*,
 La **France** a son Plan Monnet,
 La **Belgique** a créé son administration des Services Économiques,
 La **Suisse** a passé son fameux statut de Réforme de l'Agriculture, et
 La **Suède** a inauguré, elle aussi, sa grande "Réforme de l'agriculture suédoise".

VOUS trouverez certainement une
B O N N E I D E E
 dans le numéro de la
REVUE DE L'EFFICIENCE
 QUE NOUS VOUS OFFRONS
 Des idées neuves — Des méthodes modernes
 Un esprit "jeune".

LA REVUE QU'ON PREND LE TEMPS DE
 LIRE PARCE QUE SA LECTURE PAIE.

Envoi gratuit pour les lecteurs de la
 Revue "LES AFFAIRES" sur simple demande à
LA REVUE DE L'EFFICIENCE
 58, Boulevard du Régent BRUXELLES (Belgique)

Enfin, l'Europe libre a mis sur pied son organisation de Coopération Économique et son plan des Marchés Agricoles Européens ou "PLAN VERT", alors que les Nations-Unies ont créé l'organisation de l'Agriculture et de l'Alimentation.

J'ai pu, il y a trois ans, étudier sur place, l'application de ces diverses politiques; elles visent toutes au même but: assurer aux bons producteurs un revenu équitable et stable, afin qu'ils continuent de fournir qualitativement et quantitativement ces produits dont les consommateurs ont besoin, tant durant la paix que pendant une guerre.

Nos autorités provinciales avaient elles aussi, bien compris l'acuité du problème de l'agriculture québécois vis-à-vis l'industrialisation combien rapide et étonnante de notre province: elles nommèrent donc, en 1952, une Commission d'Enquête sur l'Agriculture, dont j'ai fait partie. Le rapport final de la Commission fut remis au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil le 29 septembre 1955, et déposé devant la législature en janvier 1956.

La création d'un Office des Marchés est la toute dernière d'une longue série de recommandation spécifiques contenues dans le rapport, et je dois vous souligner (et ceci est d'extrême importance pour les gens du commerce) que la Commission a pris grand soin de préciser qu'un Office des Marchés n'aurait de justification qu'en autant que les producteurs et les autorités donneraient immédiatement suite aux recommandations portant sur les productions elles-mêmes.

En d'autres termes, la Commission convenait que les producteurs avaient droit à un mieux-être économique au moins proportionnel à ceux que connaissent les autres classes de notre société, seulement elle y mettait une prime élevée mais absolument justifiée: seuls les produits de qualité, préalablement soumis à l'inspection et la classification et se comparant sans désavantage aux provenances extérieures, pouvaient compter sur l'assistance et l'aide de l'Office, pour assurer leur mise en marché ordonnée et profitable.

Ceux d'entre vous qui font le commerce de produits alimentaires comprendront aisément que ces exigences provoqueront, initialement du moins, dans certains secteurs, "des pleurs et des grincements de dents".

A tout évènement, l'État provincial a agréé les recommandations de la Commission, et le 23 janvier 1956, les Chambres adoptèrent unanimement (c'était là un rare compliment pour une Commission d'Enquête) la Loi des Marchés Agricoles du Québec (4-5 Elizabeth II, Chap. 37) établissant un Office provincial pour aider à la vente des produits agricoles: c'est l'organisme portant le titre "OFFICE DES

MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC" dont, paraît-il, je fais partie.

J'ai pris sur moi de vous faire distribuer un exemplaire de cette loi, et vous pouvez l'étudier pour en apprécier toute la portée, mais seulement quand vous serez bien disposés: sa lecture n'est pas à recommander après un repas plantureux ou à la suite de libations copieuses.

Les particularités du Statut:

Quatre définitions dans le statut doivent d'abord retenir l'attention:

Article 2 (par. h): "Produit agricole": tout produit de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aviculture ou de la forêt, à l'état brut ou transformé, partiellement ou entièrement, par le producteur, incluant, entre autres, les animaux de ferme et de basse-cour, vivants ou tués, la viande de ces animaux, les volailles, les œufs, la laine, les produits laitiers, les fruits, les grains, les légumes, les produits de l'érable, le miel, le tabac, le bois, les breuvages ou articles d'alimentation provenant de produits de l'agriculture et toute autre denrée agricole désignée par arrêté du Lieutenant-Gouverneur-en-conseil;

Article 2 (par. c): "Mise en marché": comprend la vente, la transformation, l'achat, l'entreposage et l'expédition pour fin de vente, l'offre de vente et le transport d'un produit agricole, ainsi que

VIVEZ HEUREUX

Vol. 240 pages — 3,000 pensées et citations

Extraits d'appréciation

"Vivez Heureux" est un trésor dont le prix n'est pas le centième de sa haute valeur. Ci-inclus \$1.30 avec mes meilleurs vœux."

DR. A. L'ALLIER,

Magnifique recueil et ce montant de \$1.30 n'est qu'une parcelle de sa valeur."

PAUL LAROCHELLE, gérant,
Caisse populaire.

"Votre ouvrage mérite certainement les succès que vous avez remportés et même davantage. Inclus chèque de \$1.30."

J.-OSCAR LAFLAMME, C.R.,
Avocat.

Ce merveilleux recueil désopile la rate tout en instruisant. Ci-inclus chèque."

DR. MICHEL-J. LAMBERT,

J.-Edm. BUTEAU, C.P. 575, Haute-Ville,

Québec, 4

la publicité et le financement des opérations ayant trait à l'écoulement de ce produit:

Article 2 (par. f): "Plan conjoint" ou "plan": tout plan de producteurs pour la mise en marché de produits agricoles approuvé par l'Office, incluant les règlements qui s'y rattachent;

Article 4: "Office des Marchés": Organisme de surveillance, de coordination et d'amélioration de la mise en marché des produits agricoles. Il se compose de quatre membres dont un président et un vice-président, et leur terme est de dix ans.

Sous ce titre, il est important de signaler les particularités suivantes:

L'OFFICE ne dépend d'aucun ministère, les dépenses qu'il occasionne sont payées à même le fonds consolidé de la province, et ses décisions ne peuvent être revisées que par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

Les fonctions générales de l'Office sont énumérées à l'article 10:

- a) d'aider à coordonner les diverses opérations de la mise en marché des produits agricoles d'une manière aussi avantageuse que possible pour les producteurs, tout en tenant compte des intérêts légitimes des consommateurs;
- b) de trouver de nouveaux débouchés et d'améliorer les débouchés existants pour les produits agricoles du Québec;
- c) d'aider à orienter la production agricole de façon à profiter de tels débouchés;
- d) généralement, de collaborer avec les producteurs et leurs organisations, les associations de consommateurs et les **représentants du commerce des produits agricoles** pour promouvoir une mise en marché ordonnée, efficace et juste des produits agricoles.

L'Office possède en outre des pouvoirs spécifiques dont les principaux sont les suivants:

Articles 11-24: "Approuver, avec ou sans modifications, ou rejeter des plans conjoints (dont nous parlerons dans quelques minutes), les suspendre, y mettre fin à la demande d'une partie au plan, et après enquête;"

Article 11 (par. c): "Faire des enquêtes sur les prix, les débouchés commerciaux, les méthodes de classification des produits agricoles, et toute autre matière connexe à leur mise en marché".

Article 11 (par. 1): "Accomplir tous autres actes et émettre tous ordres qu'il juge nécessaires pour l'application efficace de la loi".

Nature et portée d'un plan conjoint:

Je viens de vous dire que l'Office possède un pouvoir bien spécifique: accueillir ou rejeter un plan conjoint de mise en marché.

Qu'est-ce donc qu'un plan conjoint? En bref, c'est un mécanisme qui permet à un producteur de bonne foi de se joindre aux autres producteurs intéressés comme lui, à la mise en marché et à la vente de leurs produits, pour s'assurer des moyens honorables et légaux de renforcer ses chances de marchandage avec leur premier acheteur seulement. Il importe peu à l'Office que les producteurs se groupent ou procèdent individuellement, qu'ils recherchent ce renforcement au sein des coopératives (il y a d'ailleurs des garanties bien expresses dans le statut relativement à la formule coopérative), ou dans leurs propres offices de producteurs, suivant les prescriptions de la Loi.

Le statut prévoit donc que, selon certaines conditions bien définies (qu'il appartiendra à l'Office de contrôler) si au moins 75% des producteurs, tant en nombre qu'en valeur du produit, d'une localité ou région acceptent, par un vote libre, individuel et secret, de se constituer en Corporation ou office de producteurs, se faire des règlements pour négocier la mise en marché et vente de leurs produits avec les acheteurs, l'Office peut sanctionner une telle demande.

Dans tel cas, après publication du texte détaillé du plan sanctionné dans la **Gazette Officielle de Québec**, tous les producteurs de la région affectée vendant au commerce autre que le détail, indépendamment ou directement au consommateur, doivent se soumettre aux règlements de l'office des producteurs, et tous les acheteurs commerciaux (détaillants indépendants non compris) doivent obligatoirement négocier avec les représentants des producteurs pour les conditions et prix de vente. Si les négociations libres échouent, il y a un arbitrage, la décision est finale et lie les parties. L'Office des Marchés peut agir comme arbitre.

Une récente décision intérimaire importante de l'Office des Marchés Agricoles a défini juridiquement ce qu'est le plan conjoint, et je cite cette partie de la décision pour bien vous faire comprendre que ce mécanisme est l'affaire des producteurs exclusivement:

"Le plan conjoint est, uniquement et strictement, un instrument de commerce, ou

mieux encore, un mode particulier de commercialisation des produits agricoles de ses membres; les avantages ou bénéfices financiers (tous les frais et dépenses d'une administration efficace et prévoyante devant être d'abord déduits) doivent donc profiter **exclusivement** à chacun des producteurs participants selon la **quantité** et la **qualité** des produits qu'il a livrés à la mise en marché collective".

Mais un plan de mise en marché ne saurait fonctionner sans un exécutif responsable, muni des pouvoirs et attributions nécessaires.

Le statut confie donc la surveillance et l'application du plan à un office de producteurs qui est, en fait, un bureau de direction de pas moins de cinq membres, tous producteurs régis par le plan et élus par les producteurs eux-mêmes. Cet office ou exécutif est revêtu de la personnalité civile et corporative, et c'est à lui que l'Office des Marchés délègue tels pouvoirs et devoirs qu'il croit équitables et nécessaires à l'administration efficace et prévoyante du plan. Par contre, l'office des producteurs doit rendre compte périodiquement de son administration à l'Office des Marchés et lui fournir tels documents et chiffres que ce dernier croit opportun d'exiger; il doit également fournir annuellement à chaque producteur régi par le plan, un état financier détaillé de l'application et de l'administration du plan.

Procédure d'adoption d'un plan conjoint:

Voici maintenant les détails de la procédure suivie par l'Office des Marchés quand une requête pour adoption d'un plan conjoint lui parvient:

1.— Le texte proposé est soigneusement étudié par l'Office, selon les prescriptions de l'article 25 de la loi, qui oblige l'Office à tenir compte, pour les fins de sa décision, des circonstances qui peuvent en conditionner l'opportunité, notamment du mouvement coopératif agricole, des climats, de la nature des sols, de la qualité et du volume de la production à écouler, des débouchés commerciaux, de la concurrence extra-provinciale, des conditions économiques, des intérêts légitimes des producteurs et des consommateurs, **et particulièrement du bien commun et de l'intérêt public**. La requête peut donc être refusée, modifiée ou reçue officiellement, et les requérants reçoivent, dans tous les cas, copie certifiée de la décision rendue.

2.— Si le texte est agréé, il y a une première publication de l'avis de réception "pour enquête et adjudication finale au mérite seulement" dans la **Gazette officielle**, contenant les noms des requérants, le produit visé et le territoire où il prévaudra.

3.— Une copie du texte tout entier du plan proposé est ensuite expédiée par l'Office des Marchés à chaque producteur intéressé, avec une lettre personnelle le priant de bien étudier ce plan afin de l'accepter ou refuser en toute connaissance de cause, quand il sera appelé à le faire.

4.— Une deuxième lettre est expédiée à chaque producteur, pas moins de dix jours après la première, le priant d'exprimer librement et privément son acceptation ou refus, sur un bulletin inclus dans une petite enveloppe sans marque d'identification, laquelle se trouve dans une deuxième enveloppe inscrite au nom du producteur. Ces deux enveloppes sont ré-expédiées à l'Office dans une troisième enveloppe pré-affranchie et pré-adressée à l'Office des Marchés. Le bulletin et les enveloppes sont d'un papier spécial, à marque bien distinctive, **et il n'y a aucun moyen de passer ce que l'on appelle ailleurs "des télégraphes"**.

5.— Les bulletins sont subséquentement dépouillés par l'Office, en présence de délégués des producteurs intéressés, et le plan est sanctionné si au moins 75% des producteurs intéressés l'ont accepté: autrement, il est automatiquement rejeté.

Jouissance des droits conditionnée par les devoirs qu'elle impose:

Ici je dois vous réitérer ce que j'ai signalé au début de cette causerie: comme toute requête de plan devra obligatoirement contenir une clause à l'effet que

"seuls les produits dûment inspectés et classifiés et conformes aux exigences des règlements de l'hygiène édictés par les autorités compétentes"

pourront être mis en marché par l'office des producteurs, il ressort que le cultivateur régi par le plan se verra dans l'obligation de ne mettre sur le marché que des produits de qualité.

L'exercice du droit à une mise en marché avantageuse pour le producteur, lui impose du même coup le devoir strict d'une mise en marché ordonnée et juste vis-à-vis le commerce et le consommateur. En toute franchise, je dois vous avouer que c'est là le seul moyen efficace d'imposer à certains producteurs récalcitrants une discipline à laquelle, jusqu'à ce jour, ils ont obstinément refusé de se plier.

L'Office a reçu, à ce jour, de précieux témoignages de secteurs importants du commerce à l'effet que cette garantie nouvelle fournie par les plans conjoints,

assainira grandement le marché et s'avèrera d'un grand bénéfice pour le commerce lui-même: du même coup, ce dernier sera, paraît-il, beaucoup mieux disposé à "parler d'affaires" quand les négociations s'amorceront puisqu'il obtiendra des produits qui trouveront plus facilement preneurs.

Et ici, ne pouvez-vous pas convenir avec moi, Messieurs, que si dans les autres secteurs de notre société, la jouissance des droits que l'on réclame se conditionnait obligatoirement, comme à l'Office des Marchés, aux devoirs qu'elle impose en justice, la société elle-même et tous ses membres ne s'en porteraient que mieux?

Permettez-moi encore quelques remarques à propos de ces fameux plans, dont l'on parle beaucoup de ce temps-ci et au sujet desquels des notions fausses et inexistantes persistent.

D'abord l'on a, paraît-il, assimilé les plans conjoints de mise en marché aux conventions collectives de travail. Rien n'est plus faux. Les conventions de travail sont de la nature d'un louage de services à des propriétaires d'entreprise, tandis que les plans conjoints sont des sociétés incorporées de propriétaires de produits d'une exploitation qui leur appartient, pour conclure des contrats de vente avec des tiers qui veulent s'en porter acquéreurs pour des fins commerciales. Ces contrats, une fois signés, relèvent exclusivement de notre droit civil et commercial.

L'on répète également que les plans conjoints sont une atteinte à la libre entreprise. Croyez-moi, ce ne sont pas ceux qui crient sur tout les toits à la libre entreprise et ne la suivent que des lèvres qui en sont les meilleurs serviteurs: souvent, ils l'invoquent pour eux-mêmes pour mieux la refuser aux autres, et demeurer libres d'empêcher leur prochain d'en user.

Personnellement, bien que je sois un partisan déclaré de l'industrie libre qui assume ses responsabilités vis-à-vis la société, j'ai peu d'estime pour ces pharisiens gras et pompeux qui, sous l'écran de fumée du "free enterprise" combattent, bien armés, des adversaires faibles et dépourvus de toute arme économique.

En fait, leurs tactiques méprisables, les classent parmi les meilleurs agents recruteurs du communisme et autres mouvements d'extrême gauche.

L'entreprise libre responsable ne se situe ni à droite ni à gauche: elle se trouve au centre chrétien, c'est-à-dire là où se trouvent l'équité et l'égalité de droits et de devoirs. Dans une société libre et chrétienne bien organisée, il n'y a ni droite ni gauche, mais seulement un centre où l'équité prévaut, parce que la conscience, tant individuelle que sociale, repose sur l'acceptation et la reconnaissance de droits et de devoirs égaux pour tous.

Considérant l'entreprise libre dans son contexte social, l'on pourrait dire qu'une société ne peut exister et survivre sans manger. Si, par égoïsme ou négligence, cette société tarit les sources mêmes de son alimentation, en refusant à ceux qui l'assurent, soit les producteurs, une situation économique-sociale qui leur permettrait de continuer à exercer honorablement et librement leur profession dans au moins une aisance raisonnable, c'est la décadence, sinon la ruine de cette société elle-même.

Pour vous, Messieurs du Commerce, qui voulez garder vos entreprises et initiatives libres, rappelez-vous bien que nos agriculteurs forment l'élément le plus stable de notre société, et notre histoire politique le démontre éloquemment. Notre "habitant" étant généralement l'homme du juste milieu, dépourvu d'esprit voltairien, demeurera, s'il est traité équitablement, l'ennemi des luttes de classes et des bouleversements révolutionnaires. La démocratie chrétienne, la société et l'économie libre ne comptent pas de meilleur allié que notre cultivateur.

Liberté d'initiative — libre négociation :

Pour revenir aux plans conjoints, disons simplement que la liberté d'entreprise sous-entend la liberté d'initiative, et que cette dernière comporte le droit à la libre négociation, et ce droit n'est pas l'apanage de quelques privilégiés, comme on semblerait le croire en certains milieux. Là où une majorité imposante et absolue a décidé librement, sans intimidation ou menace, de confier à quelques-uns de ses membres la responsabilité de négocier des prix et des conditions de vente équitables de leurs produits, **le désir de cette majorité doit être respecté.** En stipulant que cette majorité doit être de 75% en nombre et valeur de la production, la Loi des Marchés Agricoles empêche une petite quantité de producteurs indisciplinés, de paralyser la mise en marché profitable et juste des produits de l'immense majorité des producteurs intéressés.

VIVEZ HEUREUX !

3,000 pensées et citations.

Remarquable recueil d'idées représentant la sagesse de tous les pays et de tous les temps. Nous en citons un certain nombre dans le présent numéro des "Affaires". Classées par ordre alphabétique d'idées. Très utile pour discours, articles, etc. Prix franco: \$1.30. S'adresser à:

J.-E. BUTEAU

C. P. 575 HAUTE-VILLE, QUÉBEC 4

Enfin, à la suite de la sanction d'un plan conjoint arrive le marchandage libre entre l'office des producteurs et les acheteurs intéressés. Seulement, dans le cas qui nous occupe, parce qu'il s'agit de produits alimentaires essentiels à la vie de l'homme, l'État, gardien du bien commun, et représenté par l'Office des Marchés, ne peut permettre un marchandage abusif jouant contre le bien-être de toute une population, et c'est là la raison d'être de l'arbitrage obligatoire prescrit dans le statut. L'Office des Marchés doit donc intervenir dans ces cas pour tenter de concilier les points de vue, et si ces tentatives échouent, appliquer obligatoirement la solution équitable. Ce n'est pas là de la dictature, mais de la discipline pour les indisciplinés.

En vous énonçant ces opinions, Messieurs, je ne verse pas dans l'extrémisme, et ne vais pas à l'encontre des politiques des Chambres de Commerce elles-mêmes. En effet, les Chambres de Commerce du Canada, dans leurs résolutions et déclarations de principes pour 1957, n'ont-elles pas déclaré:

"Les Chambres reconnaissent aux producteurs le droit d'agir ensemble (Act together) pour la vente de leurs produits. La liberté pour les producteurs de s'organiser et chercher des solutions efficaces à leurs problèmes de production et de mise en marché est conforme à notre mode de vie canadienne".

Récemment, M. Raymond Dupuis, C.R., le distingué Président des Chambres de Commerce du Canada, citant l'extrait d'une causerie que j'avais faite quelques jours auparavant, à l'effet

"qu'il est nécessaire d'encourager les producteurs à se renforcer au niveau des négociations avec leurs acheteurs pour créer un meilleur équilibre économique et provoquer la demande honnête pour une offre franche"

concluait en ces termes:

"NOUS, LES GENS D'AFFAIRES, NE PENSONS PAS AUTREMENT".

L'Office des Marchés est donc une excellente compagnie.

L'Office se situe à un carrefour important de la vie économique.

Les plans conjoints ne sont que l'un des aspects économiques du statut dont nous venons de parler et du rôle de l'Office des Marchés. Il y en a d'autres.

Quelle que soit l'importance du rôle joué par l'Office des Marchés Agricoles dans l'élaboration des plans conjoints et la formation d'offices locaux de producteurs; quelque soit le degré d'urgence de donner à nos différentes catégories de producteurs agricoles la puissance de marchandage susceptible d'assurer l'équilibre à la table des négociations, je tiens à répéter ici que c'est seulement lorsque nos offices de producteurs atteindront le stage des négociations avec leurs acheteurs, lorsque les différentes provisions des plans conjoints se traduisent en clauses de conventions ou contrats de vente, que notre Office pourra donner sa pleine mesure d'utilité.

L'Office s'est appliqué à faire comprendre dans tous les milieux visités, depuis quelques mois, que la nouvelle législation fait de l'Office, non pas une machine à estampiller des requêtes de plans conjoints, mais un organisme de suppléance, de coordination, d'orientation dont les pouvoirs et prérogatives débouchent en plein cœur du monde du commerce et des affaires, à ce carrefour essentiel de la vie économique qui s'appelle: la distribution. Qu'il soit invité à intervenir par les parties intéressées ou qu'il entreprenne, de sa propre initiative, les travaux de déblaiement et d'approches, jugés nécessaires, l'Office des Marchés Agricoles a tout ce qu'il lui faut, juridiquement et techniquement parlant, pour entreprendre de redonner à nos productions agricoles la plus grande part de nos marchés domestiques par une commercialisation "ordonnée dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs". Précisément parce que la mission de l'Office n'a rien de révolutionnaire mais qu'elle vise à donner d'une façon "ordonnée" à notre classe agricole la pleine mesure des avantages de notre système économique et de notre régime politique, nous insistons pour mettre les intéressés en garde contre une autre illusion qui consisterait à voir dans l'Office un mécanisme magique pour faire monter automatiquement les prix des produits agricoles, sans égard aux conditions économiques de nos marchés domestiques et extérieurs.

Les exigences du marché:

Le marché est devenu peu à peu, par suite des recherches et de l'évolution de la théorie économique, le principal centre des préoccupations dans le domaine économique. Pour l'économiste, le marché est le point de rencontre de l'offre et de la demande, le lieu où sont échangés biens et services. Pour le praticien, l'homme d'affaires, le marché est l'endroit précis où producteurs primaires et entreprises offrent leurs produits et leurs services à des acheteurs, consommateurs, disposant d'un pouvoir d'achat effectif.

Pour atteindre leur objectif d'un bénéfice maximum, pour toutes les classes sociales qu'ils représentent, les associations économiques, les organismes supplétifs de l'État, intéressés à la commercialisation des produits agricoles, doivent connaître à fond le marché ouvert à leurs produits et les tendances qui y règnent. Les modalités d'intervention de l'État dans la mise en marché et, par elle, dans la vie économique de la nation, diffèrent suivant que le système économique prédominant est le capitalisme libre ou le planisme d'État. Dans notre propre système, il est politiquement utile que les premiers intéressés à la commercialisation des denrées agricoles se donnent leurs propres règles du jeu, contribuant ainsi à neutraliser dans ce système économique (dans la mesure où il sert les fins de l'entreprise privée) ses tendances anarchiques.

Cette importance capitale du marché et cette primauté donnée au consommateur sont aujourd'hui universellement acceptées comme en fait foi cet énoncé de principe d'une récente étude des marchés publiée par l'Organisation européenne de coopération économique des Nations-Unies:

"On peut dire que l'économie d'une nation a pour rôle d'organiser la production et la distribution de manière à porter la consommation au niveau le plus élevé possible. L'essentiel de cette tâche est d'ailleurs effectué inconsciemment par les diverses entreprises comprises dans l'économie du pays. Dans un régime de liberté économique, elles remplissent cette tâche d'intérêt national, qu'est la participation à l'accroissement général de la consommation, par le seul effort qu'elles fournissent pour augmenter leurs bénéfices. A la longue, cet effort ne sera couronné de succès que dans la mesure où elles seront à même d'offrir des marchandises ou des services **capables de soutenir la concurrence au point de vue prix et qualité et répondant à une demande effective**".

Vers la maîtrise de notre marché de consommation:

C'est à la lumière de ces principes que nous entendons faire notre humble part pour aider les intéressés à intégrer nos activités agricoles au développement économique général, au progrès de la province de Québec; pour ré-orienter nos productions agricoles en vue des tendances à longues échéances du marché, telles que nous les ont révélés il y a deux ans l'enquête sur l'Agriculture du Québec et plus récemment les travaux de la Commission Gordon.

Avec réalisme, ces changements doivent se faire en harmonie avec les préférences des consommateurs, car il serait absurde de persister à mettre sur le marché des productions qui, à cause de leur nature, de leur qualité, de leur présentation, de leurs prix, ne sont pas rentables et ne peuvent le devenir.

L'Office des Marchés Agricoles offre donc l'occasion à tous les secteurs intéressés: producteurs primaires, transformateurs, distributeurs, détaillants, d'accéder, dans l'ordre et le respect des droits de tous, à la maîtrise de notre marché de consommation, créant ainsi un puissant levier d'expansion économique au bénéfice de notre agriculture. "Si nous savions utiliser l'instrument puissant que constitue la maîtrise de notre marché de consommation, affirmait récemment un de nos historiens, la situation ne tarderait pas à se transformer".

Après seulement quelque mois d'opération, l'Office des Marchés Agricoles a déjà à sa disposition les éléments susceptibles d'assurer l'efficacité de son travail. A l'Office même, nous sommes à constituer des Services de recherches et renseignements, d'orientation économique, de surveillance de plans conjoints, de relations extérieures, capables de nous assurer une action et des décisions véritablement conformes aux besoins réels des secteurs que nous avons à protéger. C'est notre détermination de nous assurer le personnel d'experts le plus compétent possible. Nous avons déjà souligné la coopération très étroite (en voie de devenir indispensable) que l'Office reçoit déjà des principaux Services de notre Ministère de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, des Terres et Forêts. Nous avons aussi l'assurance du concours actif des différents Services du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa, des offices de marchés ou ministères intéressés des autres provinces et des États-Unis. L'Office a déjà bénéficié des conseils et recommandations d'économistes agricoles et divers experts de nos milieux supérieurs d'enseignement et de recherches agricoles du Québec. Dès que nous aurons dépassé la période de "mise en marché" des offices de producteurs et que l'Office devra assumer ses responsabilités dans l'orientation économique de nos diverses productions agricoles, nous ajouterons à notre équipe déjà précieuse de conseillers actuels, le Comité consultatif que prévoit la Loi.

Rôle important de l'Office dans le domaine des enquêtes et recherches économiques:

Notre Office n'a pas attendu de compléter ses cadres pour entreprendre ses travaux de recherches et d'enquête sur l'état des marchés. Au moment où je vous parle, une enquête économique en profondeur sur la pomme du Québec est en cours. Il y a quel-

ques jours on a tracé les plans et lancé une seconde enquête économique sur l'état du marché des produits de l'érable. Concourent à ces enquêtes des spécialistes, techniciens et économistes réputés, en provenance des milieux tant gouvernementaux qu'universitaires et du monde du commerce et de l'industrie. Les besoins et les demandes sont tels que nous prévoyons mettre sur le métier, d'ici quelque temps, des enquêtes économiques similaires sur la commercialisation des produits horticoles, destinés à la conserverie, du porc et des produits laitiers.

Ces initiatives économiques sont appelés à rendre de grands services à notre agriculture en établissant d'une façon factuelle et contrôlée les possibilités d'avenir de nos diverses productions agricoles. Actuellement, l'agriculture québécoise ne suffit même pas à répondre à la demande de son marché le plus immédiat, le marché provincial. Au total, la province de Québec ne fournit pas 30% des vivres consommés sur ses marchés locaux. Même si la consommation par tête et le régime de production agricole restaient le même, l'écart entre les besoins et la capacité de les satisfaire s'élargira sans cesse. Il y a donc de la place pour une mise en marché plus poussée. C'est grâce à ces enquêtes — déjà ébauchées dans le rapport final de la Commission d'Enquête sur la vente des produits de la ferme — que l'on mettra en lumière combien l'efficacité dans les opérations, l'habileté administrative d'entreprises de plus en plus industrialisées, l'agressivité dans la promotion de vente, l'utilisation de toutes les ressources modernes de la publicité, sont les conditions essentielles de la survie de notre agriculture, en face de possibilités immenses de marchés.

Ainsi, par exemple, avons-nous suffisamment de données sûres pour nous justifier de déplorer la survivance du traditionnalisme dans les méthodes de vente. Nous craignons que tout soit à faire ou à refaire dans le domaine de la promotion de vente de nos productions agricoles, sauf en industrie laitière qui tente de louables efforts pour reprendre le temps perdu. Dans un récent message, à l'occasion de la campagne de souscription de nos producteurs de lait à leur fonds national de publicité, j'ai tenu à préciser que:

“dans l'élaboration de la mise en marché, ordonnée et profitable pour tous, de nos divers produits, notre Office **attache une importance capitale** à la promotion de vente, **à la publicité** sous toutes ses formes, pour nous assurer la plus grande part possible du marché domestique.”

C'est logique que le producteur veuille prendre

en main la direction de la mise en marché. Seulement, cette attitude doit impliquer en même temps la détermination non seulement de produire des aliments de la plus haute qualité mais aussi de susciter chez les consommateurs une demande record pour ce qu'il a à vendre. C'est le but ultime à atteindre. Sans lui, tout le reste est un effort perdu car aujourd'hui le cultivateur doit produire pour vendre... Comme le rappelait en éditorial l'organe officiel de l'Union des producteurs suisses, le 7 juin 1957:

“Aujourd'hui, produire est un problème, mais ce n'est plus LE problème — il faut vendre d'abord et vendre à un prix juste.”

Il est un aspect psychologique du résultat de ces enquêtes et de ce travail d'orientation économique de l'Office que nous aurons tort de minimiser. Par la publication et la vulgarisation des recherches et inventaires de l'Office, les secteurs agricoles prendront conscience de leur véritable importance économique (méconnue dans la plupart des cas), de l'influence qu'ils sont en mesure d'exercer sur les autres secteurs du commerce et de l'industrie, de leur véritable rôle dans la conjoncture économique de la province et du pays. On sait déjà le stimulant que donne aux producteurs de lait, dans la promotion de leurs intérêts, la conscience d'être partie d'une industrie dont la valeur de production, à \$185 millions par année, représente à elle seule 38% de la valeur totale de notre production agricole et dont la valeur marchande de ses produits la place au troisième rang des grandes industries de notre province, après la pulpe et le papier et les mines.

Grandis à leurs propres yeux, sachant ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent faire, fiers de la qualité de leurs produits ou sachant exactement comment et pourquoi les améliorer, nous sommes convaincus que nos producteurs, quels qu'ils soient, épouseront le comportement de l'homme d'affaires rompu aux exigences de son marché. Ce stimulant à mieux faire influencera directement la qualité de la production qui, à son tour, provoquera un accroissement de la demande pour nos denrées agricoles de choix, nos exclusivités, nos primeurs.

Coopération indispensable avec le monde du commerce:

On ne saurait trop souligner que l'Office des Marchés Agricoles, par la multiplicité et la variété de ses enquêtes et de ses initiatives de recherches scientifiques, qui devront **nécessairement tenir compte du point de vue du commerce et de l'industrie**, est appelé à apporter une contribution précieuse à

tous nos secteurs économiques. Nous sommes convaincus que cette contribution comblera une déficience souvent déplorée par les dirigeants du monde des affaires. Ainsi, si on a pu dire avec raison que "Une denrée agricole produite avec soin est déjà à moitié commercialisée", on a peut-être trop oublié que l'autre moitié de la commercialisation repose sur l'habileté et les ressources du commerce et de l'industrie et qu'il est vital pour les producteurs agricoles de faire équipe avec les vendeurs de leurs produits.

Par l'ensemble de ses efforts, destinés à faciliter l'intégration de notre agriculture industrialisée dans le contexte économique de la province, par ses travaux d'inventaires, au niveau des régions, et l'éducation qu'il est appelé à faire des divers groupements de producteurs en les forçant à se pencher sur leurs propres problèmes locaux pour en étudier les meilleures solutions, l'Office des Marchés Agricoles se rapproche du travail des Chambres de Commerce, notamment dans la création des Conseils régionaux d'orientation économique. En dehors des secteurs voisins des grandes villes, l'on peut prévoir que ces Conseils régionaux devront forcément faire de l'orientation "agrico-économique", tellement la production agricole locale et l'offre de denrées agricoles tiennent une place importante dans l'orientation à donner à l'économie régionale. L'Office souhaite ardemment travailler en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce de la province de Québec qui a entrepris ce travail intéressant d'orientation économique.

L'Office des Marchés Agricoles a pris connaissance et s'est réjoui de la demande récente faite par les Chambres de Commerce de la province pour la création d'un Office des Marchés industriels et commerciaux car c'est pour lui l'indice qu'il est sur la bonne voie pour faire du travail utile à tout le Québec économique.

Qu'il nous soit permis de souligner, en dernier lieu, que l'Office, par la faculté qu'il a d'établir et d'assurer un équilibre entre les forces économiques qui s'affrontent au moment de la vente, est en mesure de fournir à nos secteurs agricoles, comme à ceux du commerce, l'élément d'ordre, d'équilibre et de stabilité qui leur permettra une planification à longue échéance. Il est admis qu'une relative uniformité des prix au niveau des sources d'approvisionnement de matière première, entraîne une concurrence plus saine et prévient les guerres de prix dont les producteurs primaires sont ordinairement les plus grandes victimes.

C'est ainsi que par un heureux retour des choses, c'est notre classe agricole qui est appelée à apporter à la vie économique du Québec en pleine industrialisation, l'élément de pondération, de stabilité dont

elle a tant besoin. Ainsi, pour emprunter une phrase du roi de Suède,

"Quand une agriculture s'acquitte de ses devoirs vis-à-vis la Société, la Société, à son tour, doit s'acquitter rigoureusement de ses devoirs vis-à-vis l'agriculture".

Peut-être le bonheur n'est-il qu'un contraste, mais il y a une foule de petits bonheurs qui suffisent pour parfumer la vie.— (Alphonse Karr).

Qu'est-ce qu'une idée? — C'est une image qui se peint dans mon cerveau.— (Voltaire).

La faveur met l'homme au-dessus de ses égaux et sa chute au-dessous.— (La Bruyère).

La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer.— (Vauvenargues).

C'est l'oisiveté qui est la grande source de perversité.— (Lacordaire).

L'injure des hommes, qu'est-ce que ça fait? Va, notre coeur sait seul ce que nous sommes.— (Verlaine).

On ne se fait pas soi-même, mais on doit se refaire.— (Beauchêne).

Le monde appartient à l'enthousiaste qui sait demeurer calme.— (William McFee).

Celui qui se rend maître de ses passions a trouvé le repos que tout le monde cherche.— (Louis Veillot).

La paresse donne entrée à tous les vices.— (Mlle de Lespinasse).

Les passions sont des défauts ou des vertus poussés à l'excès.— (Goëthe).

Nous accusons toujours de notre propre tort la fortune ou la Providence.— (F. de Neufchâteaux).

Les trois grands de la Société: Capital, Travail et Etat

Durant la dernière décade, la Province de Québec a connu une expansion industrielle prodigieuse et merveilleuse.

Nos ressources naturelles abondantes et variées sont mises en valeur sur tous les points du territoire de la Province.

Les mines, les moulins, les raffineries, les manufactures et les usines poussent comme des champignons sur le sol du Québec. Nos universités et nos écoles de métiers ont peine à fournir au rythme requis le personnel technique et la main-d'œuvre spécialisée dont notre industrie grandissante a un urgent besoin dans tous les secteurs. Les placements de capitaux dans Québec s'effectuent à une échelle sans précédent. Le flot des capitaux pour l'ouverture des mines, le barrage des rivières, et la construction des usines, afflue sans arrêt.

Mais l'avance incroyable de la Vieille Province sur l'avenue de l'industrialisation n'aurait pas été possible sans le travail d'équipe du Capital et du Travail, sous l'égide du Gouvernement de Québec, car l'effort conjoint de ces trois Puissances s'avère essentiel à l'essor industriel de la Province.

ANTONIO BARRETTE,
MINISTRE DU TRAVAIL.

MINISTÈRE DU TRAVAIL
PROVINCE DE QUÉBEC

Au coeur du Vieux Québec, on trouve des aménagements hôteliers pouvant rivaliser avec ce qu'il y a de mieux

CETTE saison de l'année est celle des expositions. Celle de Québec représente, depuis plus d'une génération, l'un des événements les plus remarquables de l'année pour la région de Québec et elle étend à la province entière la portée des concours dont elle est le couronnement.

A Québec — comme à Trois-Rivières, Sherbrooke, Montmagny et autres centres de la province où se tiennent annuellement des foires agricoles et industrielles — les facilités modernes de transport favorisent la venue d'un grand nombre de personnes qui doivent parfois passer plusieurs jours dans la ville où se tient l'exposition. Essentiellement, ces expositions sont destinées à stimuler la production agricole, et les exposants sont en majorité des agriculteurs, mais il s'y trouve aujourd'hui, un nombre toujours plus grand d'industriels et d'artisans dont les produits sont exposés à l'attention et à l'admiration du public. Exposants comme visiteurs doivent trouver à se loger dans la ville où l'événement a lieu lorsque, n'étant pas directement de la région, ils doivent y passer les huit ou dix jours que dure l'exposition. Et combien plus favorisés que leurs devanciers d'il y a seulement un quart de siècle sont les voyageurs d'aujourd'hui lorsqu'il s'agit de logement, de nourriture, de confort et de toutes les "accommodations" que recherchent les membres d'une famille moderne en voyage.

Ces réflexions me venaient à l'esprit ces jours derniers lorsqu'en compagnie de plusieurs collègues nous visitâmes en avant-première le nouveau restaurant de l'Hôtel Victoria, qu'a su aménager avec un raffinement digne des meilleurs hôteliers européens et nord-américains notre bon ami Jos. Morency, président de la Société qui exploite cette auberge plus que centenaire de la Vieille Capitale. Ce nouveau restaurant, qui porte le nom symbolique de "Cap Diamant" et dont l'entrée sera à 46 Côte du Palais, est en lui-même le dernier cri en fait d'aménagement, d'éclairage, de commodité d'accès, de confort et de service. On rencontrera dans certains centres très peuplés du continent quelque chose de plus luxueux ici et là, mais je ne crois guère qu'il puisse se trouver un coin plus gai, plus scintillant et plus coquettement aménagé, c'est-à-dire plus conforme à l'esprit, au brio et à l'hospitalité proverbiale qu'ont toujours su manifester si spontanément les Québécois et les Québécoises. C'est le raffinement du confort surajouté au pratique le plus moderne, où l'automation favorise à la fois une propreté immaculée, l'hygiène et les commodités d'entretien, selon les données les plus récentes de l'art architectural appliqué à la construction et à l'aménagement du restaurant.

PROJET DE CRÉATION D'UNE MER

Une "Association de recherche technique pour l'étude de la mer intérieure saharienne" (A.R.T.E.M.I.S.) vient d'être constituée en France.

Le but de cette association est de contribuer à l'essor du Sahara par l'étude, la mise en place, l'organisation des moyens permettant la reconstitution d'une mer intérieure saharienne.

Il s'agit essentiellement de creuser un canal maritime de 46 km. mettant en communication le Golfe de Gabbès avec le chott Djerid qui est au-dessous du niveau de la mer. On pourrait ainsi inonder toute la région des chotts qui se poursuit dans les territoires du Sud-Algérien.

Un projet de cet ordre avait déjà été étudié en 1877 par le Capitaine Roudaire, collaborateur de M. Ferdinand de Lesseps. Plus récemment, il a été repris par un des experts du comité des ZOIA (Zones d'organisation industrielle de l'Union française), M. Kervran. Celui-ci, dans un projet datant de 1953, utilisait en outre la dénivellation de terrain entre les chotts pour créer une grosse centrale hydroélectrique.

Les animateurs de l'Association AETEMIS poursuivent un double but :

1.— Opérer une transformation agricole complète des zones désertiques du Sud-Tunisien et du Sud-Algérien en modifiant complètement le climat par la présence d'une immense surface d'évaporation.

2.— Créer une zone navigable qui constituerait un débouché facile pour les pétroles de la région d'Hassi Messaoud et d'Edjelé.

La nouvelle mer intérieure permettrait également l'évacuation des minerais de fer et des phosphates de la région de Tebessa et de Gafsa.

Le projet de l'Association ARTEMIS entraînerait des travaux de terrassement considérables : 500 millions de mètres-cubes de terre devraient être remués, soit 6 fois

M. Morency, ancien président de l'Association des Hôteliers de la Province, s'y connaît comme aubergiste. En plus d'une longue expérience de l'hôtellerie, c'est un homme d'une activité qui ne se dément jamais. Il a d'abord transformé par étapes l'ancien Hôtel Victoria pour en faire l'un des plus confortables et des plus coquets de Québec. Piqués par la curiosité après avoir vu comment était aménagé son nouveau restaurant, nous avons insisté pour visiter l'Hôtel de son dernier étage à la cave.

Les quelque vingt chambres que nous avons vues des 133 que compte l'établissement — dont 90 avec bain — nous ont impressionnés par leur propreté impeccable, le style moderne de leur mobilier, les tapis, la tuile, la peinture, l'éclairage, leurs serrures à quatre ou cinq contrôles, enfin le système de ventilation et de chauffage, fenêtre d'aluminium toute-saison, etc., qui représentent encore un progrès sur ce que, lors de mon récent voyage en Europe, j'ai pu voir de mieux dans les hôtelleries datant d'après la guerre. Tout cela à des prix variant de \$4.50 à \$12 selon le luxe.

Des chambres, suites et salons reposants de l'Hôtel, nous sommes passés à la cuisine, au garde-manger et aux chambres froides où, comme ailleurs, la propreté, l'empressement du personnel et le soin qu'il apporte à se servir intelligemment de tout ce que le progrès a mis à la disposition des hôteliers, font honneur à l'administration des lieux. L'Hôtel Victoria possède son propre puits alimenté par une veine profonde du Cap Diamant. On y trouve aussi un vaste parc de stationnement à l'extérieur, une salle de banquets et de réceptions, une construction à l'épreuve du feu et même un système, en voie d'installation, qui permettra à l'éclairage de l'édifice et au ascenseurs de fonctionner en cas de panne de l'électricité.

Si vous voulez avoir une idée de ce qu'exige un grand hôtel moderne pour donner à ses occupants un service de qualité, je vous conseille d'aller visiter seulement le sous-sol de l'Hôtel Victoria: c'est un véritable village en raccourci avec ses ateliers pour le travail du fer et du bois, ses installations pour la peinture, ses systèmes de chauffage, de pompage, de climatisation, de réfrigération, d'alimentation des chambres en eau chaude, services de réception des déchets et du linge venant de chaque étage, entreposage, machines à préparer les aliments, à les congeler, à les transporter, etc., tout en acier inoxydable sur planchers en béton d'une propreté remarquable et d'un agencement digne des ingénieurs les plus compétents en efficacité industrielle...

Quand on songe qu'il s'agit là d'une construction datant d'avant la Confédération à laquelle des additions importantes et une modernisation intérieure intelligemment conçue et conduite ont donné un cachet aussi moderne, on ne peut s'empêcher de penser à ce qui pourrait être fait pour bon nombre de vieilles maisons québécoises qui, tout en gardant extérieurement leur style, pourraient être rendues intérieurement ultra-confortables. Quoi qu'il

le terrassement du canal de Suez et 11 fois ceux de Donzère-Mondragon. Les travaux nécessiteraient des investissements de l'ordre d'une centaine de milliards. Ses promoteurs assurent que, techniquement, sa réalisation ne présente pas de difficultés insurmontables.

NOUVEAU SYSTÈME D'EMBRAYAGE

Un ingénieur français, M. Michel Bochory, vient de mettre au point un système d'embrayage mécanique à commande électro-magnétique qui bouleverse tout ce que l'on savait sur les appareils de ce genre.

M. Bochory avait réalisé il y a quelques années un appareil de ce genre, mais la complexité du circuit électrique ne donnait pas complètement satisfaction.

Essentiellement mécanique, cet embrayage se compose de trois mâchoires ordinaires de frein, articulées sur des axes. Trois masselotes, poussant sur les parois internes des mâchoires, produisent un verrouillage de l'ensemble du couple à 1,200 tours/minute.

Commençant à vérouiller à 900 tours/minute, cet embrayage permet toutes les manœuvres sans "caler" et donne un frein-moteur total avec tout le couple jusqu'à 0 km.

En cas de panne de démarreur, il suffit de pousser la voiture quelques mètres, deuxième vitesse enclenchée, pour obtenir la mise en marche du moteur.

Pour cette opération, le conducteur n'a pas besoin d'être au volant, car, dès que le moteur tourne au ralenti, la vitesse se remet au point mort.

Quand les gourmands sont devenus sobres, ils vivent cent ans.— (Voltaire).

Le vrai secret pour avoir de la santé et de la gaieté, est que le corps soit agité et que l'esprit se repose. Les voyages donnent cela.— (Diderot).

La fin du manger ne doit pas être le plaisir, mais la nécessité.— (Clément d'Alexandrie).

en soi, le bouquet des réalisations de M. Jos. Morency à l'angle de la Côte du Palais et de la rue St-Jean, c'est-à-dire au centre de la Vieille Cité, demeure jusqu'à nouvel ordre son restaurant "Le Cap-Diamant" où il a su réunir ce qu'il m'a été donné de voir de mieux en fait d'installation moderne. Climatisation absolue des lieux, aménagement en acier inoxydable, cuisine entièrement à l'électricité, chaises, bancs, tables et autres pièces du mobilier remarquablement conçues pour favoriser le confort, la propreté et l'entretien. Style d'ensemble et ornements sobres, aux couleurs reposantes, où tout est bien ordonné et bien réalisé. Le bar lui-même se ressent de l'automation avec un dispositif pour laver, stériliser et assécher les verres sans qu'une main humaine s'y pose.

Certes il existe à Québec et ailleurs dans la région des installations semblables, mais si je me suis permis de décrire par le détail celle de l'Hôtel Victoria, c'est que par l'obligeance de Jos. Morency, que je connais depuis plus d'un quart de siècle, il m'a été donné de faire dans le merveilleux domaine qu'il a su aménager dans l'intérêt de notre ville, une tournée qui m'a fait toucher du doigt les immenses progrès accomplis chez nous dans l'art de bien servir les voyageurs et tous ceux qui aiment, de temps à autre, à prendre un repas dans un restaurant bien tenu. Voyageurs, touristes, chambreurs peuvent aujourd'hui trouver loin de chez eux le confort du foyer et parfois mieux. Plusieurs familles allègent le travail de la maîtresse de maison en se rendant de temps à autre, les dimanches, jours de fête ou de congé, prendre le repas principal à un hôtel où, en fin de compte, il en coûte souvent moins cher que de tout préparer à la maison. Enfin, lorsqu'il s'agit de réunions, de banquets, de séances et de congrès, nous avons à l'intérieur même des murs de la Cité des endroits de réunion qui ne le cèdent en rien à ce que les grandes villes du pays et de l'étranger peuvent nous offrir de mieux.

En souhaitant à mon ami Jos. Morency tout le succès que lui mérite la nouvelle initiative qu'il vient de prendre en inaugurant "Le Cap-Diamant", j'invite tous les hommes d'affaires à aller se rendre compte par eux-mêmes que je n'ai rien exagéré en disant que l'on peut faire aussi bien à Québec, lorsqu'on s'en donne la peine, que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord.— **Louis-A. BÉLISLE.**

— *Le talent, c'est avoir plus de vie que les autres.*—
(Alphonse Daudet).

— *Il n'existe pas de grand talent sans une grande volonté.*— (Balzac).

— *On est forcé de respecter les dons de la nature, que l'étude ni la fortune ne peuvent donner.*— (Vauvenargues).

LA RÉGIE RENAULT DEVIENT LOCATAIRE DU PORT DE NEWARK POUR L'IMPORTATION DE 20,000 VOITURES

La direction du port de New-York a approuvé un contrat de location de la Régie Renault, permettant à la grande entreprise française d'utiliser le port de New-York pour acheminer en Amérique les 200,000 voitures qui seront importées aux États-Unis au cours des trois prochaines années.

Le contrat, valable pour trois ans, prévoit une somme de 75,000 dollars pour la location annuelle de deux hangars et de deux quais du côté nord du chenal au port de Newark.

Les facilités prévues pour la Régie Renault seront maintenues par trente employés percevant au total la somme de 180,000 dollars.

HOMMAGE DE SPÉCIALISTES DE L'ÉLECTRONIQUE AMÉRICAINS A LA TECHNIQUE FRANÇAISE

Une délégation américaine de spécialistes de l'électronique, conduite par M. Kehdledge, directeur du département de la commutation électronique au Bell System, a visité les installations du Centre national d'études des télécommunications. Après avoir pris connaissance des résultats acquis par la technique française, les ingénieurs américains ont estimé que celle-ci "occupait le premier rang dans le monde".

L'incontinence des hommes change en poisons mortels les aliments destinés à conserver la vie.— (Fénelon).

Nous vivons par nos aïeux, par le sang qu'ils nous ont légué, et nos aïeux revivent en nous par ce même sang que nous leur devons.— (Lacordaire).

L'homme est un omnibus dans lequel se promènent ses ancêtres.

Vivre et aider à vivre, voilà le devoir.— (Athanase Coquerel).

L'inflation nous fera-t-elle perdre les avantages que la prospérité a fait naître au Canada depuis 15 ans?

LA prospérité d'un pays comporte ses avantages, mais aussi ses inconvénients.

Au Canada, l'élan vers le progrès qui se manifeste depuis la dernière guerre a provoqué une vague d'inflation qui est à la base des conflits ouvriers qui tendent à se manifester d'une façon de plus en plus aiguë depuis le commencement de la présente année.

A quoi tient l'inflation? Quelles sont ses répercussions? Quels remèdes peut-on y apporter? C'est à ces questions que s'efforce de répondre le dernier "Bulletin Mensuel" de la Banque Canadienne Nationale.

Ce document mérite d'être lu dans son entier, non seulement pour les éclaircissements qu'il apporte sur cette question dont dépend le bien-être d'une part importante de nos populations, mais encore pour les remèdes proposés à l'inflation. Les problèmes de l'individu comme ceux des entreprises y sont passés en revue avec un rare sens des réalités. Au cas où vous n'auriez pas attaché à cette étude toute l'attention qu'elle mérite, je ne puis résister au désir d'en citer quelques extraits. J'en ai souligné les passages les plus significatifs :

"L'inflation, cette "maladie des monnaies", est un phénomène complexe, dit le "Bulletin". Aussi les économistes n'en voient-ils pas d'un même oeil la cause, l'évolution et les conséquences probables. Le professeur Slichter, de *Harvard*, soutient qu'à notre époque une inflation latente est la seule alternative au chômage ou au contrôle direct des salaires et des prix: qu'elle représente un moindre mal; que ce n'est pas payer trop cher la rançon des avantages qu'offre l'organisation

FOURS SOLAIRES ET USINES MARÉMOTRICES

Les Nations Unies viennent de publier un rapport de la commission d'études économiques et sociales qui place la France en tête des recherches mondiales sur l'utilisation de la chaleur solaire et de l'énergie des océans.

Le rapport fait état notamment de l'immense four solaire de Mont-Louis, dans les Pyrénées, constitué de 3,500 miroirs formant un foyer de plus de 30 pieds de diamètre. Un autre four solaire est en cours de construction et les fours solaires français ont déjà servi à la fabrication d'aciers spéciaux et de divers matériaux réfractaires.

Le rapport des Nations Unies cite encore l'usine marémotrice que la France aura achevée à la fin de 1963, à l'embouchure de la Rance. Cete usine, qui produira 830 millions de kwh, sera la première de ce type à entrer en service, bien que des projets similaires aient été conçus par l'Argentine, le Brésil, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, l'Espagne, l'U.R.R.S., et les États-Unis.

PHOTOGRAPHIE CORPUSCULAIRE

A l'Institut de Physique de Strasbourg, sous les auspices du Centre national de la Recherche scientifique, vient de s'ouvrir le premier colloque international de photographie corpusculaire.

Auxiliaire précieux de la science nucléaire, la photographie corpusculaire est l'une des techniques employées à la détection et à la mesure des rayonnements.

Au cours de ce premier colloque international, une centaine de spécialistes venus de quatorze pays, dont l'U.R.S.S., les États-Unis, l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest, le Canada, la Grande-Bretagne, la France, etc . . . mettront au point sur le plan mondial les Slus récentes acquisitions dans le

245, RUE DU PONT,

Tél.: LA 4-5257

**LA CH
F.X. DROLET
QUEBEC**

Fondée en 1875

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de Mécanique
générale.

Ascenseurs de tous genres

Forge — Modelage
Soudure

Matériaux d'aqueduc
Bornes - Fontaines

Fonderie: Acier, Fonte,
Cuivre, Aluminium.

Treuil (Winches)
Guindeaux.

économique moderne, et qu'il est d'ailleurs possible de s'en accommoder indéfiniment.

"Un porte-parole du *Federal Reserve Board* n'est pas du tout de cet avis. C'est une grave erreur de croire, a-t-il déclaré, qu'un peu d'inflation soit une bonne chose. La hausse ne serait-elle que d'environ deux pour cent par année, les prix doubleraient tous les trente-cinq ans. D'ailleurs, même si l'on tient pour inévitable une inflation latente, il est impossible d'avoir juste un peu d'inflation. Dès qu'une nation trouve admissible la perspective d'une inflation continue et qu'elle commence à prendre ses décisions en conséquence, l'inflation cesse bientôt d'être latente. Elle va s'accroissant au point de devenir galopante et elle conduit au bord de l'abîme que tout le monde veut éviter.

"La manière de voir et les prévisions des docteurs Tant-Mieux et des docteurs Tant-Pis ne changent du reste rien aux faits. Or quels sont les faits? L'économiste de la *First National City Bank of New York* a mesuré la dépréciation de la monnaie d'une quinzaine de pays depuis dix ans. Il a d'abord constaté la valeur réelle des monnaies, c'est-à-dire leur pouvoir d'achat, en 1946; puis, ayant attribué à cette année-là le nombre 100, il a calculé sur cette base la valeur des monnaies en 1956, d'après les fluctuations de l'indice du coût de la vie. Cette comparaison révèle une diminution générale dont les deux points extrêmes sont le franc suisse, qui est réduit à 86, et le peso chilien, qui est tombé à 5. La valeur du dollar des Etats-Unis ressort à 71 et celle du dollar canadien, à 65. L'auteur de cette étude établit à 4.2 pour cent le taux annuel de dépréciation de notre monnaie.

L'inflation n'épargne personne. L'effritement de la monnaie, qui en est à la conséquence, *frustre tous les gens prévoyants* d'une partie de leur avoir ou de leur revenu, qu'il s'agisse d'assurances sur la vie, de valeurs mobilières, de rentes viagères ou de pensions, — bref, du produit de l'épargne sous quelque forme que ce soit. Même ceux qui touchent des allocations au titre de la sécurité sociale subissent le même préjudice. Les ouvriers syndiqués, qui trouvent momentanément dans le contrat collectif une contre-partie au renchérissement de la vie, seront à leur tour victimes de la hausse des prix lorsqu'ils auront cessé de travailler et qu'ils n'auront plus aucun moyen de se protéger.

Qui est responsable de l'inflation? — Au Canada comme dans la plupart des autres pays, les salaires et les prix, se poussant alternativement les uns les autres, sont engagés dans une course à la hausse dont on n'entrevoit pas la fin. A quoi cela tient-il?

"Chefs d'entreprise et syndicats ouvriers se renvoient la balle: ceux-ci attribuent cet état de choses à l'augmentation des profits de l'industrie, qui auraient

domaine de la technique des plaques nucléaires.

Un autre intérêt de cette réunion réside dans le fait qu'elle permettra une confrontation expérimentale des résultats obtenus dans les laboratoires occidentaux et orientaux. Des exposés seront notamment faits par les spécialistes soviétiques.

Le professeur H. Maresquelle, doyen de la Faculté des Sciences, a accueilli les savants au nom de l'Université de Strasbourg et les travaux ont commencé avec un rapport introductif présenté par M. le professeur P. Cuer, directeur au laboratoire de physique cirpusculaire de la Faculté des Sciences de Strasbourg.

LA CIGARETTE NON-CANCÉRIGÈNE

Le tabac français et les papiers à cigarettes fabriqués en France, vont être les premiers au monde à être traités de manière à réduire considérablement les risques des deux cancers des fumeurs: cancer du poumon et cancer du larynx, maladies en progression constante d'après les statistiques publiées dans divers pays.

Deux laboratoires collaborent étroitement, celui du Docteur Raymond Labarjet, à l'Institut du Radium, et celui du chimiste Jean-Louis Cusin, au siège de la Régie des Tabacs, achèvent en effet la mise au point de deux procédés de traitement chimique — l'un du tabac et l'autre du papier à cigarettes — dans le but de rendre non cancérogène les cigarettes habituellement fumées.

Les diverses substances qui vont être utilisées à une échelle industrielle dans ces procédés de traitement sont déjà sélectionnées. Pour empêcher la formation des goudrons dangereux du papier, on emploiera le sulfamate d'ammonium et, pour le tabac, certains composés azotés.

Deux robots-fumeurs ont servi à ces découvertes. Le premier a été construit par M. Cusin, et le second par le Dr. Labarjet. Il s'agit d'un petit dispositif de verre où la vitesse de combustion du tabac, du papier à cigarettes ou de la cigarette totale est réglée à la fois par l'aspiration d'une trompe à eau et par le tassement dans un tube de l'échantillon à brûler et d'un morceau de coton de verre.

presque doublé depuis dix ans; ceux-là, à l'augmentation des salaires, qui aurait atteint 139 pour cent. Ces chiffres, même s'ils sont exacts, n'expliquent pas tout. Sans doute, salaires et prix, qui paraissent souvent excessifs, contribuent-ils à l'inflation dont ils subissent par ailleurs les effets, mais ils n'en sont pas la seule cause.

"L'inflation est inhérente, semble-t-il, à l'essor économique du pays.

"Que se passe-t-il depuis une douzaine d'années? La Défense nationale absorbe encore plus du tiers des recettes du budget. Les prestations au titre de la sécurité sociale ne cessent d'augmenter. Le rapide accroissement de la population et les progrès de l'économie imposent au pouvoir fédéral, aux provinces et aux municipalités l'exécution de grands travaux publics.... La circulation monétaire s'est gonflée de milliards dont une grande partie n'est pas affectée à des fins productives, de sorte que l'accroissement de la production est loin de correspondre à celui du pouvoir d'achat de la population. Les disponibilités du public ont passé de \$5,919 millions le 31 décembre 1945 à \$11,219 millions à la même date l'an dernier.

"Les investissements de capitaux et l'exécution de grands travaux publics accélèrent de deux façons la poussée d'inflation. Alors que, d'une part, ils créent une énorme masse de pouvoir d'achat, d'autre part ils fournissent de l'emploi à une multitude d'ouvriers et nécessitent de gros achats de matériaux et d'outillage. Ils provoquent ainsi une rareté relative d'où résulte une hausse des salaires et des prix. L'inflation n'a-t-elle pas pour origine ce déséquilibre entre la demande, qui a pris une extension considérable, et l'offre, qui ne s'est pas développée dans la même proportion?"

"Comment peut-il y avoir en même temps une surabondance des disponibilités du public et une telle insuffisance des capitaux de placement que le loyer de l'argent est à un niveau qu'il n'avait pas touché depuis longtemps? Le paradoxe n'est qu'apparent. L'accroissement des revenus des particuliers, dont une part aurait pu être affectée à la souscription de valeurs mobilières, n'a été pour la plupart d'entre eux qu'une occasion d'augmenter leurs dépenses... Si la progression de l'épargne avait mieux correspondu au développement de l'économie nationale, les tendances inflationnistes seraient aujourd'hui beaucoup moins fortes.

"Quand on se demande qui est responsable de l'inflation, il semble donc que chacun doit, en bonne conscience, faire son *mea-culpa*.

"*Les Répercussions de l'inflation.* — L'inflation est d'autant plus difficile à combattre que, dès qu'elle est

Tandis que la machine fume, les substances goudronnasses contenues dans le tabac ou dans le papier se fixent sur le coton de verre et le rendent de plus en plus compact. A la fin de la combustion, ces substances résiduelles sont dissoutes par lavage de tout l'appareil et la solution est alors examinée par les chimistes.

Les examens pratiqués à l'Institut du Radium ont fourni des révélations intéressantes.

Tant dans les goudrons du papier que dans les goudrons des cigarettes totales, MM. Labarjet, Cusin, Hubert-Habart, Muel et Royer ont trouvé une substance qu'ils identifient au 3.4 benzopyrène. Or, cet hydrocarbure est, d'après de récents travaux, le principal responsable de la cancérisation des cellules des bronches ou du larynx.

L'équipe française a, d'autre part, définitivement établi que le papier à cigarettes était énormément plus cancérigène que le tabac lui-même.

Mais en traitant ce papier avec du sulfamate d'ammonium, les savants français empêchent d'une manière considérable la formation de la substance dangereuse.

Si l'on considère la cigarette seule, la quantité de benzopyrène formée dans la combustion de 100 cigarettes n'est que de 1.2 millièmes de milligramme.

Cependant, là aussi, il est possible de diminuer de beaucoup la production de goudron du tabac. L'équipe Labarjet a même trouvé qu'avec certains composés azotés mêlés au tabac on peut parvenir à un abaissement du taux de formation du benzopyrène aussi grand que dans le cas du papier traité au sulfamate d'ammonium.

C'est ainsi que les travaux français vont conduire à rendre non cancérigènes les cigarettes que l'on fume dans le monde entier.

Les manières que l'on néglige comme de petites choses sont justement ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal.— (La Buyère).

Les uns ne veulent pas ce qu'ils peuvent, les autres ne peuvent pas ce qu'ils veulent.— (Alexandre Dumas).

déclenchée, elle s'alimente, pour ainsi dire, elle-même: elle renferme sa propre force d'expansion.

La vieille illusion qui consiste à croire que créer de la monnaie, c'est créer de la richesse, a la vie dure. Depuis des siècles, pourtant, l'histoire de tous les pays abonde en enseignements à ce sujet...

"Le gonflement démesuré de la circulation monétaire fait subir au dollar une dépréciation ayant pour corollaire l'élévation du niveau général des prix. La hausse des prix entraîne des augmentations de salaires qui font encore monter les prix, ce qui donne lieu à de nouvelles revendications de la part des syndicats ouvriers, et ainsi de suite. C'est le cercle vicieux dans lequel l'économie est enfermée aujourd'hui.

"Si la production et les salaires augmentaient dans la même proportion, les prix de revient et partant les prix de vente pourraient rester stables. Mais une augmentation des salaires sans une progression correspondante de la production provoque un mouvement de hausse qui a des répercussions dans plusieurs secteurs, comme les ronds que fait un caillou lancé dans l'eau. Ainsi, à la *United States Steel Corporation*, on a constaté que, depuis 1940, les frais d'exploitation (salaires, matériaux, amortissement, impôts, etc.) par homme-heure ont augmenté en moyenne de près de 9 pour cent par an, tandis que le rythme d'accroissement de la productivité par homme-heure n'a pas atteint 3 pour cent. On a dû, en conséquence, relever les prix de vente. Or la hausse d'une matière de base comme l'acier influe, évidemment, sur le coût de production d'innombrables entreprises. Il en est très souvent ainsi, même quand il s'agit de matériaux d'une utilisation moins générale. La hausse d'un produit semi-ouvré s'étend à toutes les industries qui l'emploient.

"Le relèvement continu des prix pose à l'industrie un problème extrêmement difficile à résoudre et dont la solution est pourtant indispensable non seulement au progrès, mais même à la stabilité économique.

"Chacun sait que toute entreprise industrielle doit

INHIBITEUR DE CORROSION

Les services de recherche de la S.E.P.R. (Société d'Étude de la Propulsion par Réaction) viennent de mettre au point un inhibiteur de corrosion destiné à éviter la corrosion des matériaux ferreux et non ferreux due à l'acide nitrique à haute concentration. Ce liquide est une association complexe de phosphates, solubilisée en milieu nitrique. Il se présente sous la couleur rouge et est soluble dans l'eau et l'acide nitrique même concentré. Des essais se poursuivent au banc et seront bientôt effectués sur des appareils. Cette découverte extrêmement importante faite au service de l'industrie aéronautique sera valable pour un très grand nombre d'industries diverses.

UN COMPLEXE MONUMENTAL SANS ÉQUIVALENT DANS LE MONDE À CAEN-LA-GUERINIÈRE

La ville de Caen va bientôt posséder un élégant complexe monumental probablement unique en son genre sur le plan de la réalisation technique.

Lorsqu'il sera achevé, dans le courant du mois de septembre, cet ouvrage aux lignes modernes et très pures, qui doit abriter notamment un château d'eau et une cité administrative, se présentera sous la forme d'un immense cône de béton dont la pointe, tournée vers le bas, repose sur le sol. Autour de cette pointe s'épanouira un vaste bâtiment elliptique.

Sur les hauteurs de Caen, non loin de la route de Falaise, s'élève une nouvelle cité — La Guérinière — qui comptera bientôt plus de 10,000 habitants. A l'époque où furent tracés les plans de cette ville neuve, on avait prévu la construction d'un complexe qui réunirait, en un seul bloc, les volumes nécessaires à certains besoins communs de la future agglomération. Il s'agissait en l'occurrence d'un réservoir, d'un marché couvert, enfin d'un centre groupant tous les services administratifs de la localité.

Le problème n'était pas simple, réservoir et marché couvert s'opposant, sur le plan des techniques de réalisations: la stabilité d'un réservoir aussi important (sa hauteur

T
OUT
POUR LE FOYER
TERREAU & RACINE
196 rue St-Paul, Québec Tél. 4 5181

mettre de côté, chaque année, une certaine somme destinée au *renouvellement de son outillage* lorsqu'il sera usé ou déclassé. Pour reprendre une comparaison frappante, la *réserve* que constitue à ces fins un industriel est comme *les semences* que le cultivateur prélève sur chaque récolte. Sans cette précaution, ni le cultivateur ni le manufacturier ne pourraient continuer à produire. La loi permet aux sociétés industrielles de distraire une certaine proportion de leurs profits afin d'assurer, le moment venu, la reconstitution de leur outillage. Mais il est évident qu'en période d'inflation, des provisions correspondant au coût primitif seraient insuffisantes pour remplacer un outillage dont le prix ne cesse d'augmenter. *Comment peut-on, dans ces circonstances, établir avec quelque exactitude la somme qu'il faudrait affecter, chaque année, aux amortissements ?*

“Les Moyens de défense. — Le libre jeu des forces économiques suffirait-il, avec le temps, pour interrompre la course des salaires et des prix ? Il est une multitude de consommateurs dont les revenus n'augmentent pas dans la même proportion que le coût de la vie. Si la hausse persiste, elle pourrait bien, un jour, mettre hors de la portée d'un grande partie du public des choses dont on peut se passer sans en être sérieusement incommodé. Le fléchissement de la demande entraînerait alors un ralentissement de la production et partant du chômage. La concurrence devenant plus âpre, industriels et ouvriers se montreraient peut-être plus disposés à faire des concessions en vue de trouver, les uns des clients, les autres du travail...

“Les mesures d'ordre monétaire et fiscal ne donnent plus les mêmes résultats qu'auparavant. Le taux de réescompte, qui fut longtemps le principal régulateur de l'activité économique, ne suffit plus. Les

atteint en fait 90 pieds), ne pouvait être assurée d'une manière économique qu'en multipliant les points d'appui. Par contre, le marché couvert exigeait de larges espaces libérés de tous poteaux intérieurs.

Un procédé ingénieux permit de concilier heureusement ces deux définitions paradoxales: on décida de réunir sur un seul point d'appui central le faisceau des 16 poteaux supportant la cuve du réservoir. Mais pour faire tenir un cône sur sa pointe, il faut en assurer l'équilibre. Celui est réalisé ici au niveau de la couverture du marché couvert par des poutres rayonnantes supportant le toit et encastrées dans le noyau central. Les poutres prennent appui sur des poteaux-consoles périphériques au moyen d'une simple articulation. Les poteaux-consoles qui supportent les bureaux sont eux-mêmes articulés à la base et les poutres rayonnantes assurent l'équilibre de l'édifice.

La couverture du marché est formée d'une succession de voûtes réunies entre elles et percées d'ouvertures qui recevront des dalles de verre translucide.

L'accès aux bureaux aménagés au-dessus du marché sera assuré par deux grands escaliers extérieurs construits en façade ainsi que par un escalier de service situé derrière l'ouverture et conduisant à une galerie souterraine. Des bureaux l'on pourra gagner la toiture du marché couvert et atteindre l'escalier métallique qui, s'élevant autour de la colonne centrale, permettra la surveillance et l'entretien du réservoir.

Le complexe de Caen-La-Guéronnière sera achevé en moins d'un an et demi. Il demeurera longtemps sans doute un exemple typique des conceptions les plus originales et les plus hardies dans la recherche de l'esthétique industrielle.

L'esprit ne s'élève pas sans que le cœur y gagne; il est difficile de mieux connaître le bon, le beau, le vrai, sans les aimer davantage. — (Laboulaye).

Presque tous les maux n'ont de fondement que dans notre imagination; ce sont nos prévoyances et nos craintes qui leur prêtent leurs plus vives pointes. — (Lamenais).

LA BIBLIOTHEQUE de l'HOMME d'AFFAIRES

12 volumes, tous en français.

Organisation et Financement des Entreprises. — Crédits et Recouvrements. — Marchés mobiliers et Placements. La Psychologie Appliquée aux Affaires. — Principes généraux d'Organisation. — Organisation de l'Emploi. — Organisation de la Production. — Organisation Administrative. — Sélection et Formation des Vendeurs. — Prospection de la Clientèle. — Le Service des Ventes. — La Publicité et la Vente. — Les 12 volumes, \$36.00
Chaque volume \$3.00 Marchés Mobilisés & Placements \$4.00

Téléphone LA 2-1344

BELISLE EDITEUR

4 ST-JACQUES,

QUEBEC.

1075, Berri, — Montréal — Tél.: MA 8585

autres procédés classiques ayant pour objet de freiner l'expansion du crédit et de la circulation ne réussissent guère à enrayer l'inflation. Une fiscalité excessive n'y parvient pas davantage parce que, si le produit de lourds impôts n'est pas affecté à l'amortissement de la dette publique, elle n'a pour effet que de faire passer des consommateurs au gouvernement une masse de pouvoir d'achat.

"Devant l'échec des mesures traditionnelles, des économistes commencent à se demander si l'inflation que nous connaissons aujourd'hui ne tiendrait pas, dans une certaine mesure, à l'ordre nouveau qui s'est établi, dans plusieurs pays, par suite de la longue période de dépression des années 30. Ainsi que le fait observer Walter Lippmann, on s'est avisé alors qu'il est possible de pratiquer en temps de paix la politique financière du temps de guerre. Ce fut là l'origine du principe dit du plein emploi, en vertu duquel le gouvernement peut, en dirigeant la monnaie et le crédit, accélérer l'activité économique, quelles que soient d'ailleurs les circonstances. Ce principe est maintenant imposé aux pouvoirs publics par les électeurs qui, ayant appris que le chômage est évitable, ne toléreraient pas un gouvernement qui ne prendrait pas les moyens de le prévenir.

"Quoi qu'il en soit, le meilleur remède à l'inflation, c'est encore et toujours l'économie. La pratique de cette "vertu sociale" de la part des gouvernements, à tous les échelons, aussi bien que de la part du public, contribuerait sans doute beaucoup plus efficacement que toutes les interventions étatiques à mettre un terme à l'érosion de la monnaie avant qu'il soit trop tard. La stabilité monétaire devrait être la première préoccupation des pouvoirs publics parce qu'elle importe plus que toute autre chose au progrès matériel du pays."

Ces larges extraits suffisent, je crois, pour montrer ce qui, dans ce Bulletin de la Banque Canadienne Nationale, est le plus propre à nous ouvrir les yeux sur la menace que constitue l'inflation et la nécessité de l'épargne. Il ne fait aucun doute que si, au lieu de dépenser à mesure ou d'augmenter les dépenses, la population avait songé à épargner par l'achat des valeurs mobilières lorsque le marché était plus stable, nous aurions moins contribué à enrichir les grandes industries américaines et favorisé davantage le financement des entreprises canadiennes. C'est un sujet sur lequel nous devons sûrement revenir un jour.

—Louis-A. BELISLE.

— La modestie donne du relief à tous les talents.—

(Duclos).

EXPORTATION DE THÉ JAPONAIS

Le thé représente la principale exportation de produits agricoles du Japon. L'an dernier, la production de thé japonais s'est totalisée à 156,000,000 de livres, dont 22,-578,568 livres valant \$5,650,000 ont été exportées.

Le thé est cultivé dans à peu près toutes les parties du Japon à l'exception d'Hokkaido. Environ 50 pour cent du thé est produit au pied du Mont Fuji dans la préfecture de Shizuoka, centre de l'industrie du thé du Japon. La plupart du thé destiné à la consommation étrangère se produit dans cette région et près de 99 pour cent des exportations de thé est expédié du port de Shimizu.

L'exportation du thé japonais a débuté en 1859. Les États-Unis ont toujours été le principal marché pour ce genre d'exportation, mais en 1956 l'Afrique est devenue le principal importateur avec 49 pour cent des exportations totales de thé japonais. Les exportations de thé du Japon vers le Canada se totalisent à 652,532 livres.

La consommation de thé japonais est considérable, représentant de 70 à 80 pour cent de la production annuelle.

La qualité et l'emballage du thé destiné à l'exportation font les frais d'une sévère inspection de la part des autorités. Le gouvernement et l'industrie privée s'efforcent de développer des champs de thé excellents et de produire un thé noir de toute première qualité.

Les conseils faciles à pratiquer sont les plus utiles.— (Vauvenargues).

Vivre c'est agir, agir c'est produire, produire c'est tirer de soi quelque chose d'égal à soi.— (Lacordaire).

Quiconque a le loisir de penser ne voit rien de mieux à faire que d'être vertueux.— (Fontenelle).

Il faut tout prendre au sérieux, rien au tragique.— Thiers.

Sur le front ouvrier

La grève de Murdochville

Notre chronique ouvrière s'est soigneusement abstenue jusqu'ici, de commenter la grève de Murdochville; et cela: parce que cette affaire se trouve actuellement soumise aux tribunaux, et qu'il est d'usage, en pareil cas, d'éviter tout commentaire.

Mais, devant la campagne de presse et d'assemblées qu'on a déclenchée à ce sujet, il est impossible, en toute justice, de garder le silence plus longtemps.

En premier lieu, il faut remarquer qu'au-delà des trois quarts des grévistes ne portent plus aucun intérêt à la grève. Plusieurs ont quitté la région. D'autres, qui ont obtenu du travail ailleurs en Gaspésie, se présentent chaque semaine à Murdochville pour toucher un secours de grève du syndicat: ce ne sont plus, à proprement parler, des grévistes, sauf pour les fins du chèque hebdomadaire de grève. Enfin, un grand nombre de grévistes sont retournés au travail à la mine de la Gaspé Copper de Murdochville.

En effet, la production a repris à la mine; et on compte 525 mineurs au travail: dont 368 gaspésiens. Des 525 mineurs, un grand nombre sont d'anciens grévistes. Et, quant aux grévistes employés ailleurs dans la région, et dont les noms apparaissent sur les listes de secours du syndicat, seule la crainte de représailles empêche la plupart d'entre eux de se rapporter au travail.

Il n'existe pas l'ombre d'un doute que la majorité des grévistes — qu'il s'agisse de ceux qui ont repris le travail, de ceux qui ont quitté la région, de ceux qui ont trouvé un autre emploi ou de ceux qui attendent les événements — blâment le syndicat pour l'entrée en grève et pour la durée de la grève.

Un porte-parole des nombreux

grévistes retournés au travail a déclaré que l'échec de la grève était imputable au syndicat. "On nous avait promis, a-t-il dit, que les mineurs de Noranda feraient la grève eux aussi, dans leur intérêt et pour notre avantage en même temps; et qu'ils ne retourneraient pas au travail, à Noranda, tant et aussi longtemps que la grève de Murdochville ne serait pas réglée. Or, a-t-il conclu, les mineurs de Noranda ont refusé, pour leur part, de faire la grève; et ils ont laissé leurs confrères de Murdochville, malgré les promesses de toutes sortes, se débrouiller tout seuls".

Après un certain temps, plusieurs grévistes, chaque jour plus nombreux, constatant que leur syndicat les laissait tomber, ont repris le travail.

En présence de cette menace de retour au travail, les dirigeants du syndicat, il faut le dire, semblent avoir favorisé le recours à la violence.

Un réservoir de pétrole fut dynamité entraînant des pertes se chiffrant à plus de \$200,000. On n'a pas retrouvé les auteurs de ce dynamitage.

Plusieurs non grévistes furent assaillis et battus. Les familles des non grévistes furent intimidées et menacées. Les non grévistes cherchant à se rendre au travail en furent empêchés par la force. Et ainsi de suite.

Plus tard, un tuyau de renvoi relié à la mine pour l'évacuation des rebuts de minerai, et essentiel aux opérations minières, fut dynamité. Au cours, ou sur la scène de ce dynamitage, un gréviste a perdu la vie, et deux autres ont été grièvement blessés. Cette affaire est entourée de mystère. On se demande ce que faisaient ces trois grévistes, à cet endroit et à cette heure, près du tuyau dyna-

mité, loin des lignes de piquetage. On ne l'a pas su encore. Le mystère plane toujours sur cet étrange incident.

Le syndicat a tenté de faire un martyr du gréviste mort sur les lieux de ce dynamitage. L'avenir dira sans doute, une fois les deux compagnons de Bernatchez rétablis, ce que les trois faisaient en cet endroit désert à cette heure indue.

Une marche en automobile, car les chefs ouvriers possèdent de belles voitures, fut organisée sur Murdochville.

Les manifestants furent plutôt mal reçus. Il semble bien que les non grévistes n'ont pas goûté le piquetage des délégués syndicaux.

Les 500 mineurs actuellement au travail à la mine de la Gaspé Copper à Murdochville veulent apparemment travailler en paix. Ils désirent qu'on les laisse tranquilles.

On a dit qu'un groupe de 200 non grévistes qui se trouvaient dans les campements de la Compagnie, et qui ont craint un assaut des manifestants, étaient des immigrants allemands. On leur reproche d'avoir lancé des pierres aux manifestants; et on voudrait que le Gouvernement fédéral ordonne leur déportation en conséquence. Or, la Compagnie emploie 48 immigrants, allemands, hongrois ou autres; et, de ces 48, 22 étaient à l'emploi de la Compagnie dès avant la grève. La légende qu'on veut accrédi- ter d'une section allemande de troupes de choc établie en Gaspésie pour briser la grève ne tient pas debout. En fait, les ouvriers allemands sont réputés pour leur esprit de travail, leur sens de la discipline, et leur tradition syndicale. Encore récemment, le grand industriel Cyrus Eaton incitait fortement le Canada

à ouvrir toutes grandes ses portes aux travailleurs allemands qui font de bons citoyens canadiens.

On a dit aussi que la majorité des mineurs au travail à la Gaspé Copper étaient en fait des fiers à bras et des assommeurs à gages. Or, sur 525 mineurs au travail, 368 sont des gaspésiens.

Il est évident que les gaspésiens ne veulent pas de cette grève qui a troublé la paix de la Gaspésie peut-être à jamais.

A tort ou à raison, pour signifier qu'ils ne veulent plus du syndicat, et exaspérés par la provocation que constituait la manifestation, un groupe de non grévistes a fait maison nette aux bureaux du syndicat. La chose est assurément regrettable, mais parfaitement excusable, dans les circonstances.

Par la suite, à une assemblée où 600 employés de la Compagnie étaient présents, ceux-ci ont protesté contre le régime de terreur établi à Murdochville par le syndicat; et ils ont demandé qu'on les laisse gagner leur vie en paix, à l'abri de la violence et du désordre.

Au même moment où monsieur Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, à l'issue d'une entrevue avec le Premier Ministre Duplessis, exprimait sa confiance dans le résultat de l'enquête ordonnée par le Procureur Général, sur la situation à Murdochville, monsieur Roger Provost, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, publiait un violent réquisitoire contre le Gouvernement du Québec, rempli de faits non prouvés et de déclarations non fondées.

Plus tard, dans des assemblées publiques, ce même monsieur Provost et monsieur Gérard Picard, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, sommaient les prêtres et les professeurs du Québec de sortir de leur tour d'ivoire et de descendre dans la rue. Ils reprochaient au

clergé et à l'élite de la Province de ne pas prendre fait et cause pour son syndicat.

On reproche en somme au Chef du Gouvernement et à nos élites de prêcher et pratiquer l'obéissance aux lois, le maintien de l'ordre, et le respect de l'autorité. C'est pourtant là le premier devoir de tout chef de file conscient de ses responsabilités.

Peut-on vraiment reprocher sérieusement au Gouvernement de Québec son manque de sympathie envers la classe ouvrière quand le Ministre du Travail, l'honorable Antonio Barrette, vient de consacrer sept semaines au règlement de la grève d'Arvida, laquelle dure encore au moment où ces lignes sont écrites, parce que le syndicat en cause trouve qu'une augmentation de \$1,000 par homme par année, pendant trois ans, pour 10,000 travailleurs, n'est pas encore suffisante. Mais ce sont les dirigeants du syndicat qui prétendent cela. Les ouvriers eux n'ont pas eu la chance de dire leur mot.

Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes.— (La Rochefoucauld).

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays

[Tél. AV. 8-2152 et AV. 8-2153

1510, Drummond

Suite 660

Boite postale 368 Station H

MONTRÉAL 25,

Quand on pense que le court bonheur dépend beaucoup du caractère, on a raison. Si l'on ajoute que la fortune y est indifférente, c'est aller trop loin.— (Vauvenargues).

Nous pouvons nous donner à nous-mêmes des suggestions plus fortes que qui que ce soit.

Il n'est si homme de bien, qu'il mette à l'examen des lois toutes ses actions et pensées, qui ne soit pendable dix fois en sa vie.— (Montaigne).

A vingt ans, on affirme; à trente ans, on doute; à quarante ans, on commence à s'apercevoir qu'on ne savait rien.— (G. Day).

Comme tu vois autrui, sache te voir toi-même.— (H.-F. Amiet).

Nous sommes tellement occupés de nous et de nos semblables, que nous ne faisons pas la moindre attention à tout le reste, quoique sous nos yeux et autour de nous.— (Vauvenargues).

La proportion produit l'idée de force et de solidité.— (Diderot).

La vie n'est ni un jour de plaisir, ni un jour de deuil: c'est un jour de travail.— (Madame de Genlis).

Si tu veux goûter le repos, sache vivre avec tes égaux.— (Mme Joliveau).

La grève d'Arvida

La nouvelle du règlement de cette grève nous parvient au moment d'aller sous presse. Ce règlement a eu lieu selon les termes que la négociation avait établis—ou à très peu près—de sorte que les faits énoncés ici n'en sont guère infirmés.

Au moment où ces lignes sont écrites, non seulement la grève d'Arvida dure-t-elle encore, mais, bien plus, il est même rumeur qu'elle se propage aux usines de la Compagnie Aluminium de Shawinigan et d'ailleurs.

Si on peut prétendre que le déclenchement de la grève par les syndicats catholiques était justifiable, il est par contre difficile de soutenir que la durée de la grève est justifiée.

Malheureusement, après sept semaines de la médiation de l'honorable Barrette, les syndicats catholiques ont rompu les négociations.

Quand les syndicats catholiques ont décidé de ne pas poursuivre la discussion davantage, l'honorable Barrette a remarqué que la Compagnie et les syndicats avaient réussi, durant les sept semaines de sa médiation personnelle, à s'entendre sur 90% environ des points en litige. Ceci signifie évidemment qu'il restait à effectuer un compromis sur à peine 10% des sujets en discussion.

Apparemment, les syndicats catholiques, plutôt que de poursuivre les négociations sur

cette différence de 10%, ont préféré les briser. Et les membres des syndicats à l'emploi de la Compagnie à Shawinigan ont pris à leur tour un vote de grève.

Le grand journal "The Montreal Star" possède une réputation nettement pro-syndicale. Et on ne peut taxer cet influent journal d'anti-syndicalisme en aucune façon. Il adopte généralement de manière constante une attitude sympathique aux unions ouvrières et favorables aux revendications syndicales.

Or, le "Montreal Star" a consacré un long éditorial à la grève d'Arvida. Il vaut assurément la peine de publier pour le bénéfice de nos lecteurs la traduction intégrale de cet important article du "Montreal Star".

"Les travailleurs de l'usine d'Arvida de la Compagnie Aluminium ont quitté le travail le 17 mai, et, le 13 août, près de trois mois plus tard, les négociations entre le syndicat et la Compagnie furent suspendues indéfiniment — c'est une autre façon de dire que les discussions ont échoué. Le Ministre du Travail, l'honorable Barrette, a déclaré, avec l'autorité de sa fonction, que 90% des points en litige ne formaient plus obstacle à un règlement. Ceci signifie que le 10% restant des sujets de conflit est responsable de la prolongation de la paralysie qui a envahi l'économie de la Vallée du Saguenay.

"La rumeur circule que la conception du syndicat pour le règlement de la grève consiste

INNOVATION COMMERCIALE



Estampes en plastique transparent
Voyez ce que vous
estamperez; évitez les
erreurs.

Plus léger, plus
économique.

Pas plus dispendieux
que les estampes de
bois, même les plus
récentes.

DEMANDEZ NOS
PRIX

DOMAINE de la CLASSIFICATION

Pour avoir du succès dans votre classification, servez-vous de la chemise à classement "RICHELIEU", manufacturée dans le QUÉBEC, de toute première qualité. Demandez échantillon pour vous convaincre. Pour la première fois, des Canadiens-Français vous fournissent une che-

mise de première
qualité à des prix
populaires.

Cette annonce vous
vaut 10% d'escompte
sur l'achat de toute
quantité de chemises
"RICHELIEU"

RICHELIEU

LE SPECIALISTE DU BUREAU, Inc.

H.-E. LAVALLÉE, président-gérant

939, 2ième AVENUE, Limoilou,

Tél. LA 3-6573

QUEBEC

Demandez les formules réglées pour comptabilité de tous genres ainsi que couverts "binders" de Villemaire & Frères Ltée, appelés Virny & William

à l'étendre encore davantage. Les dirigeants syndicaux disent que d'autres usines de la Compagnie dans Québec seront fermées par la grève dans le but d'amener la Compagnie à capituler; mais cette stratégie ne tient pas compte du fait que la Compagnie a déjà été amenée à accepter les conditions au-delà desquelles elle n'a pas l'intention d'aller. Si le syndicat ne considère pas cela comme un résultat substantiel, sa direction est en défaut.

"Aucune grève ne peut jamais se terminer par la victoire complète des deux parties. Le compromis est de l'essence des négociations raisonnables. La Compagnie, dans notre opinion, s'est montrée plus disposée aux compromis que la direction du syndicat.

"Les problèmes auxquels doit faire face la Compagnie sont nécessairement de beaucoup plus vastes et complexes que ceux qu'affronte le syndicat. Le syndicat est principalement, — et, à la vérité, presque exclusivement, — préoccupé de l'amélioration des conditions de travail et de l'augmentation des salaires dans les usines concernées. La Compagnie doit aussi tenir compte des relations patronales-ouvrières permanentes; mais elle doit également garder à l'esprit plusieurs autres considérations importantes. Elle opère sur plus d'un continent. Elle a des problèmes de progrès techniques et d'expansion à résoudre. Elle doit une dette énorme au public, sur laquelle l'intérêt doit être payé. Elle doit s'acquitter de ses responsabilités envers ses actionnaires, car ceux-ci, non seulement ont droit à un intérêt sur leur capital, mais ils sont aussi invités à contribuer au financement des nouvelles opérations.

"En conséquence, la Compagnie ne possède pas des responsabilités limitées à la seule main-d'œuvre d'une usine particulière. Elle ne doit pas oublier ses bailleurs de fonds et ses actionnaires. Elle doit maintenir, et, si possible, élargir, sa place dans un marché mondial où la concurrence est serrée. Elle doit aussi tenir compte du fait évident pour tous que le solide marché de vendeurs des années d'après-guerre se transforme aujourd'hui en un marché d'acheteurs.

"Aucun de ces faits ne revêt une importance primordiale pour le syndicat. Mais la direction d'un syndicat apparaît irresponsable si elle n'est pas disposée à tenir compte de ces faits. Le syndicat aussi doit assumer une responsabilité publique qui dépasse grandement dans sa portée les problèmes immédiats des conditions de travail et de salaire.

"Cette responsabilité du syndicat, fort lourde à la vérité, est actuellement négligée, et pour quelle raison? Pour une différence de 10% dans les points en litige. Ce ne sera pas une solution que d'étendre le champ de la grève. En dernière analyse, cette manœuvre contribuera seulement à empirer la situation".

Le citoyen moyen, l'homme de la rue, a bien de la misère à comprendre que le syndicat refuse une offre représentant une augmentation moyenne de 60 cents l'heure sur une durée de trois ans.

Dès la première année, l'augmentation, fixée à 26 cents, porte le salaire de base à \$1.76 l'heure. Une augmentation additionnelle de 9 cents la deuxième année, et une dernière augmentation de 10 cents la troisième année, porteraient le salaire de base à \$1.95 l'heure au bout de trois ans; sans compter le bonus de vie chère ajusté à l'indice du coût de la vie. C'est dire que, à la fin du nouveau contrat de travail, le salaire d'un SIMPLE JOURNALIER atteindrait le chiffre de \$2.00 l'heure, \$80.00 par semaine, ou au-delà de \$4,000 par année.

Par ailleurs, les salaires des hommes qualifiés s'élèveraient de \$1.96 l'heure à \$2.64 l'heure, pour former une moyenne de \$2.25 l'heure.

De plus, les taux de salaire pour des tâches correspondantes seraient égalisés entre les diverses usines de la Compagnie dans la Province de Québec; ce qui signifierait: à travail égal, salaire égal. Cette égalisation des taux coûterait à la Compagnie 15 cents l'heure en moyenne. Enfin, les contrats de travail dans les diverses usines expireraient successivement durant une période de deux mois.

En présence de ces faits, le citoyen moyen en vient à la conclusion que la grande majorité des demandes du syndicat se trouvent accordées. Et, pour sa part, le Ministre du Travail établit la proportion des demandes acceptées au pourcentage très élevé de 90%. On a peine à croire, dans ces circonstances, que les négociations aient dû être rompues.

Personne ne niera qu'un salaire moyen de \$2.25 l'heure, représentant une somme de \$90.00 par semaine, ou de \$4,700 par année environ, ne soit convenable et raisonnable, sinon même remarquable et considérable. De plus, les salaires, en vertu des trois augmentations consécutives, atteindraient, dans nombre de cas, le haut palier de \$2.64 l'heure, soit \$105 par semaine, ou encore \$5,500 par année, en chiffres ronds. Et, tout cela, sans compter les bénéfices

marginiaux tels que l'assurance-maladie, l'assurance-vie, l'assurance-accident, la pension de retraite, les prestations d'assurance-chômage, etc., etc., qu'on peut aisément estimer à 25 cents l'heure; et aussi, naturellement, les vacances et congés payés.

Dans l'opinion de l'homme moyen, le contrat de trois ans qu'aurait pu signer le syndicat avec la Compagnie Aluminium apparaît comme peut-être le plus avantageux jamais offert par une compagnie à un syndicat depuis un grand nombre d'années; et cela, non seulement dans Québec, mais au Canada et aux États-Unis.

C'est pourquoi le citoyen moyen n'arrive pas à comprendre que, après sept semaines de rencontres sous la présidence du Ministre du Travail, qui n'a épargné ni son temps ni ses efforts pour obtenir tous ces avantages au syndicat, celui-ci ait jugé bon, quand 90% de ses demandes étaient déjà accueillies, de rompre les négociations, de continuer la grève, de menacer de l'étendre à d'autres usines, sur des points somme toute accessoires, représentant, encore une fois, à peine 10% des demandes du syndicat; et, là encore, en toute probabilité, le syndicat, s'il avait persisté à négocier, avec l'honorable Barrette comme médiateur, aurait certainement obtenu une autre partie de ce 10% à tout le moins.

Quand on se livre à un calcul individuel, on s'aperçoit que cette augmentation, en-dedans de trois ans, représente, pour chaque ouvrier, un déboursé de \$3,135, en trois ans, par la Compagnie. Et, pour 10,000 ouvriers, on arrive au montant fabuleux de \$31,350,000.

Le citoyen moyen a assurément bien de la peine et beaucoup de misère à réaliser qu'un syndicat ouvrier puisse refuser cette somme énorme de \$30 millions, laquelle, répartie sur trois ans, représente une augmentation de \$1,000 par année pour chaque ouvrier, sous forme d'augmentation de salaire, d'égalisation des taux, et d'améliorations des bénéfices sociaux.

La lecture attentive des journaux, rapportant la marche des négociations, les offres de la compagnie, la médiation de l'honorable Barrette, les déclarations du syndicat, mène à la nécessaire conclusion que le syndicat persiste à faire la grève à Arvida, et a même envie de faire la grève à Shawinigan, parce que, dans son opinion, selon les apparences, une offre de \$30 millions, représentant \$1,000 par année par ouvrier, pour trois ans, ne semble pas suffisante et satisfaisante.

Il serait intéressant de savoir si les 6,000

travailleurs d'Arvida comprennent clairement et réalisent nettement la véritable situation. Le citoyen moyen ne parvient pas à comprendre et n'arrive pas à admettre que les 6,000 travailleurs d'Arvida, en pleine connaissance de cause, aient pu refuser l'offre de la compagnie attribuable à la médiation de l'honorable Barrette.

LE PREMIER PONT SUSPENDU EUROPE-ASIE

Le gouvernement turc et une compagnie française ont signé un protocole pour la construction d'un pont suspendu au-dessus du Bosphore.

Ce pont aura 4,200 pieds de long et s'élèvera à une hauteur de 180 pieds au-dessus du niveau de la mer, reliant l'Europe à l'Asie.

Toute notre vie dépend des personnes avec lesquelles nous vivons familièrement. — (Lacordaire).

Le plus long chapitre de la vie de l'homme est celui de ses inconséquences.

On n'est pas toujours si injuste envers ses ennemis qu'envers ses proches. — (Vauvenargues).

Croyez que tout mortel a besoin d'indulgence. — (J.-M. Chénier).

Ce sont les difficultés qui mettent en lumière la valeur d'un homme. — (Thiers).

Quand les parents aimés ne sont plus tout ce que nous aurions pu faire pour leur rendre la vie heureuse et longue se présente devant nous avec une terrible éloquence. Les plus petites négligences prennent des proportions énormes. — (Georges Sand).

On peut être plus fin qu'un autre, mais pas plus fin que tous les autres. — (La Rochefoucauld).

La vraie noblesse du coeur est tout entière dans la bonté. Il faut apprendre à aimer, apprendre à être bon, et cela dès sa jeunesse. — (Nietzsche).

VISITE D'INDUSTRIELS AMERICAINS A FLINS

Invités par l'assemblée des présidents de Chambres de commerce de France, un groupe d'industriels et d'hommes d'affaires américains est venu en France pour étudier un certain nombre de réalisations industrielles de notre pays.

La première visite de ce genre a eu lieu aux Usines de la Régie Renault de Flins. Très vivement impressionnés par le vaste cadre des ateliers et le modernisme des installations, les industriels américains ont déclaré, à l'issue de leur visite, que "la France pouvait être fière de cette réalisation".

Evoquant les problèmes d'exportation, un membre de la délégation a déclaré:

Nous avons aux Etats-Unis un grand besoin de petites voitures, une seule usine américaine en fabrique. Une voiture légère, comme la "Dauphine" pourrait se vendre encore davantage aux Etats-Unis qu'elle n'est vendue actuellement".

NOUVEAUTES CHEZ PANHARD

Panhard vient d'adopter une nouvelle suspension pour la "Dyna".

Jusqu'ici, la voiture était équipée à l'arrière d'amortisseurs hydrauliques classiques et à l'avant d'une suspension télescopique constituée par un tube contenant de l'azote comprimé. L'azote, qui peut changer instantanément de pression, amortit sans difficulté jusqu'aux secousses les plus violentes répétées à haute fréquence.

Après de longs essais, Panhard vient de monter ces amortisseurs télescopiques également à l'arrière du véhicule qui, plus efficacement qu'avec les amortisseurs hydrauliques, élimine ainsi les trépidations dues aux rebondissements rapides, notamment sur les mauvais pavés; d'où un confort accru.

La sécurité se trouve également renforcée grâce à cette innovation, les pneus ne cessant désormais d'adhérer au sol.

Les premières "Dyna" ainsi équipées sortiront dans quelques jours.

Par ailleurs, Panhard étudierait un nouveau cabriolet et décapotable "Junior" équipé du moteur de série et doté d'une carrosserie sport dans le style de celle qui fit le succès des premiers Junior il y a quelques années.

PENSEES

Pour être heureux, il faut toujours regarder en-dessous de soi.— (Joubert).

Ce sont les soucis, les craintes insignifiantes et les piquûres d'épingles journalières prises au sérieux qui tuent et assombrissent le ciel de notre vie.— (L. Trénel).

Les occasions nous font connaître aux autres et encore plus à nous-mêmes.— (Vauvenargues).

A connaître les gens, appliquez-vous sans cesse, l'homme prétend connaître tout et ne se connaît pas lui-même.— (Lebrun).

On ne peut se connaître si l'on n'a pas été dans des situations différentes et pour se connaître, il faut avoir été dans toutes les situations possibles.

Apprendre à se connaître est le premier des soins qu'impose à tous les mortels la Majesté Suprême.— (La Fontaine).

L'adversité est le fruit de l'imprévoyance greffé sur des circonstances malheureuses.

Peu de chose nous console, parce que peu de chose nous afflige.— (Pascal).

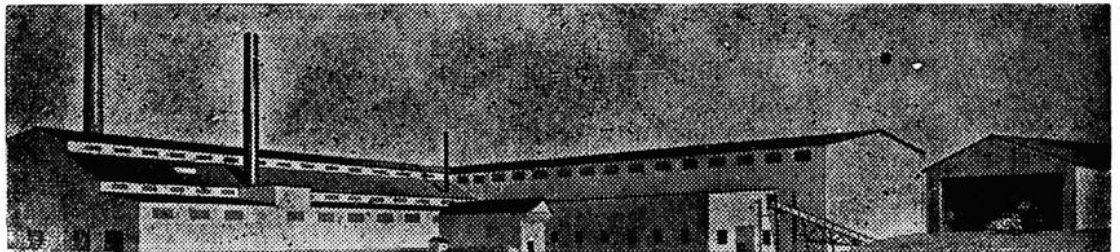
Tél: 285



St-Basile de

Portneuf,

P. Q.



CIMENT QUEBEC Inc.

MANUFACTURIERS DE CIMENT PORTLAND

CONSTRUISONS EN CIMENT

ÉCONOMIQUE ET PERMANENT

Tél. Résidence MU 3-5715

Bureau LA 4-9326

GEORGES LARUE

A.P.A., A.C.I.

SYNDIC LICENCIE

AUDITEUR PUBLIC ACCRÉDITÉ

Installation de systèmes de comptabilité de tous genres

Comptabilité faite a la semaine ou au mois

IMPOT SUR LE REVENU
COMPTABILITE --- VERIFICATION --- SUCCESSIONS

SUITE 408 EDIFICE DU BOULEVARD

350, BOULEVARD CHAREST EST.

QUEBEC

BUREAU A DONNACONA

206, rue Jacques-Cartier

Tél. 750

BUREAU: A TROIS-RIVIERES

1240, Avenue Royale,

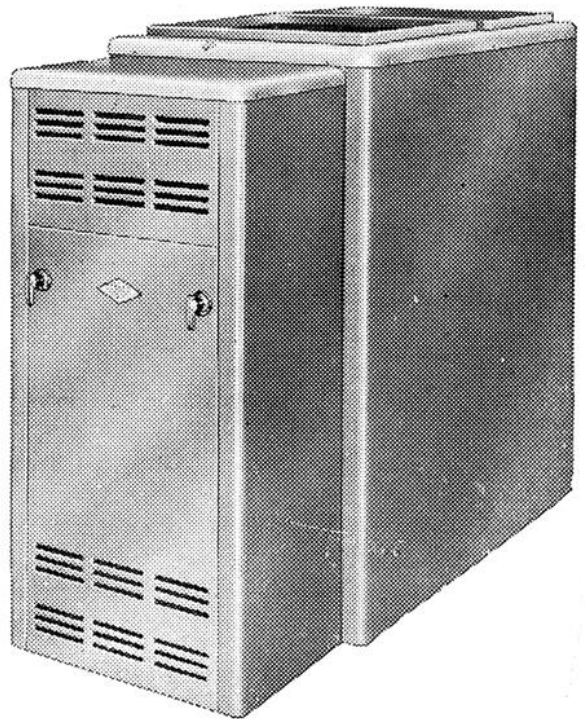
Tél: 4-3504

L'ISLET,

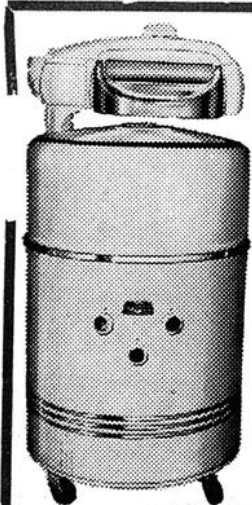
**VOUS OFFRE LA PLUS
NOUVELLE COLLECTION
D'APPAREILS
DOMESTIQUES**

SPECIALISTE DU SYSTEME DE CHAUFFAGE A AIR CLIMATISE D'HIVER

Les systèmes de chauffage L'ISLET ont été conçus spécialement pour le climat canadien. Construits selon des spécifications rigides, ils durent indéfiniment. Silencieux, modernes, faciles à installer, ils sont une source d'épargne et de confort l'année durant. Ce sont les systèmes les plus répandus dans la province. Il y a un système de chauffage L'ISLET pour chaque besoin.

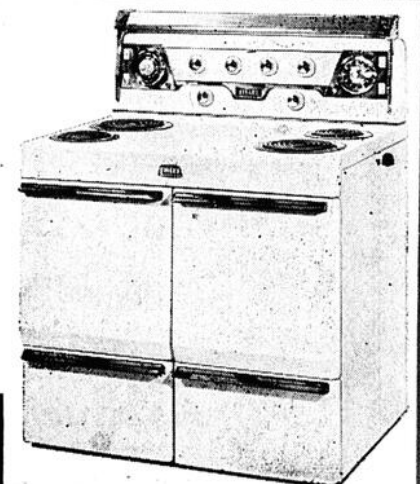


QUALITE et APPARENCE MODERNE!



**DU CONFORT DANS VOS
FOYERS DE L'AISSANCE
DANS VOTRE TRAVAIL...**

La FONDERIE de L'ISLET vous offre aussi la plus nouvelle collection d'appareils domestiques qui vous assurent une plus forte marge de profits: POELES ÉLECTRIQUES, POELES A GAZ, POELES A BOIS ET CHARBON, LESSIVEUSES, CHAUFFE-EAU, FOURNAISES DE TOUT GENRE, ETC.



**LA FONDERIE
DE L'ISLET LTÉE.**
L'ISLETVILLE, P. Q.